

TABLE des matières

page 4-5	À propos de nous
page 6-7	Un message du président, conseil d'administration
page 8-9	Un message du président et premier dirigeant
page 10-11	Le développement du parc
page 12-17	L'aménagement du parc
page 18-21	Les programmes et les événements
page 22-23	La durabilité
page 24-35	Les états financiers
page 36-45	La gouvernance

Parc Downsview Park inc.

1-35 Carl Hall Road
Toronto (Ontario) M3K 2B6
Tél. : (416) 952-2222
Télec. : (416) 952-2225
www.pdp.ca
info@pdp.ca

Ce rapport a été imprimé sur du papier
recyclé avec de l'encre végétale.

Les bureaux de Parc Downsview Park inc., 1-35, chemin Carl Hall, Toronto.



LETTRE au ministre

Le 30 juin 2005

**L'honorable John Godfrey, C.P., député
Ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
90, rue Sparks, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1P 5B4**

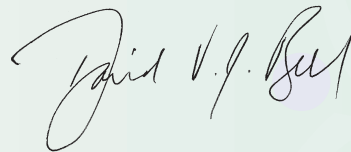
Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de Parc Downsview Park inc. qui couvre la période se terminant le 31 mars 2005.

Le présent rapport décrit comment nous nous acquittons de notre mandat qui est de créer « un espace vert urbain récréatif sans égal au bénéfice des générations futures », et cela selon le principe de l'autofinancement. En dépit de nombreux défis, nous poursuivons nos efforts ambitieux afin de transformer le parc Downsview en une collectivité durable qui inspirera un sentiment de fierté à tous les Canadiens et servira de modèle pour notre vie future à l'échelle planétaire.

Je suis persuadé que vous trouverez ce rapport instructif et intéressant.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



**David V. J. Bell, Ph.D.
Président, conseil d'administration
Parc Downsview Park inc.**



À PROPOS de nous



Le Festival du printemps



La Fête du Canada

Lorsque le gouvernement du Canada annonça la fermeture de la base militaire des Forces canadiennes de Toronto en 1994, il précisa que « les terrains détenus par le MDN associés au parc Downsview seraient conservés en fiducie à perpétuité et deviendraient principalement un espace vert urbain récréatif unique au bénéfice des générations futures. »

Depuis ce temps, la société Parc Downsview Park Inc. (PDP) a réalisé de grands progrès pour ce qui est de confirmer le mandat et de préciser la vision du parc Downsview en tant que collectivité durable au point de vue environnemental, économique et social. Cependant, pour que le parc Downsview puisse réaliser son potentiel, PDP doit acquérir le contrôle effectif des terrains de Downsview.

Le 3 septembre 2003, PDP est devenu une société d'État « réputée » mère. À ce titre, PDP doit faire rapport au Parlement directement, par l'entremise du ministre responsable,

actuellement ministre d'État (Infrastructure et Collectivités). Cela permet de s'assurer que les activités et opérations de PDP se font de manière ouverte, responsable et transparente pour le Parlement et pour le grand public.

En mai 2005, le gouvernement a approuvé le transfert des droits de propriété des terrains de Downsview du ministère de la Défense nationale à PDP.

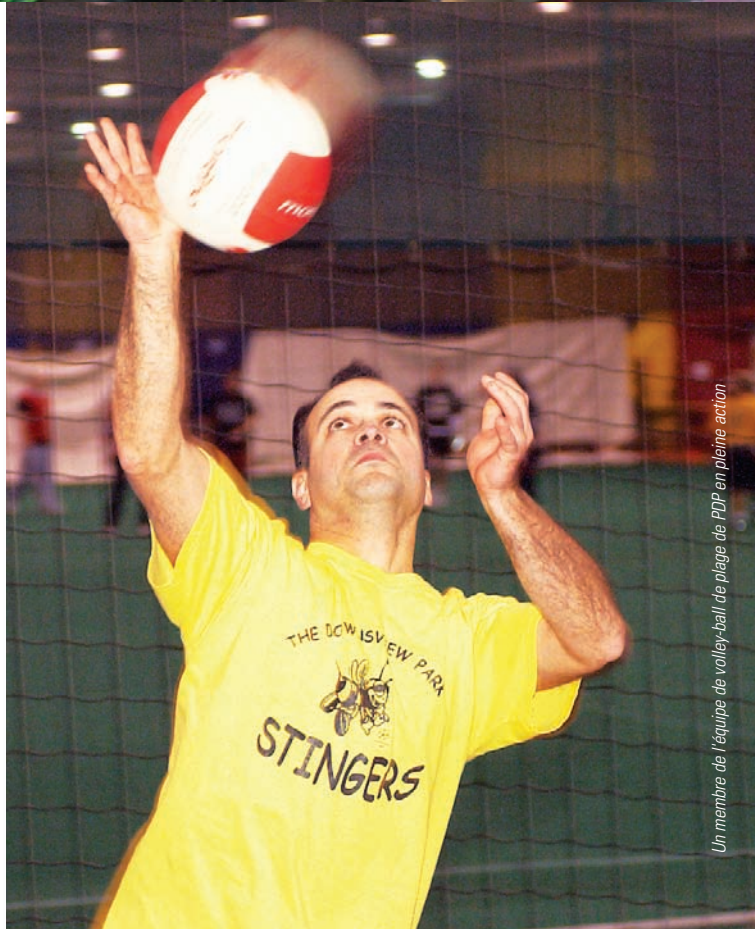
Les terrains de Downsview consistent en 232 hectares (572 acres) de terrain dans la partie nord-ouest de la ville de Toronto et dans le centre géographique de la région du Grand Toronto. De cette superficie, plus de 130 hectares (321 acres) sont réservés à des aires de parc traditionnel. Parallèlement, environ 102 hectares (252 acres) sont réservés à des fins commerciales qui généreront des revenus pour financer la construction, l'aménagement et la gestion de la collectivité durable du parc Downsview conformément à des modèles et approches durables.

PDP est dans une bonne position pour créer la communauté durable du parc Downsview, accomplir son mandat et concrétiser sa vision, et elle est prête à le faire. La collectivité locale, le grand public ainsi que les partenaires et alliés stratégiques de PDP sont tous impatients de voir commencer la transformation physique. La lancée se poursuit. Cependant, le transfert des droits de propriété des terrains à PDP n'a pas encore eu lieu, et l'autorisation d'emprunt n'a toujours pas été approuvée. Cela limite la capacité de PDP d'aller de l'avant et de dépasser le niveau de développement actuel. ■



Le Festival du printemps : art et artisanat en famille

On aime l'hiver!



Un membre de l'équipe de volley-ball de plage de PDP en pleine action



La Fête du Canada : des soldats compétitionnent avec des pompiers.

MESSAGE du président

Parc Downsview Park inc. (PDP) est prêt à instaurer le premier parc urbain national du Canada. Nous sommes résolus à nous acquitter du mandat qui nous a été confié en mettant en œuvre notre vision audacieuse : « Le parc Downsview est un espace vert urbain unique à vocation récréative, un endroit sécuritaire et paisible dont les Canadiens peuvent profiter tout au long de l'année. Son aménagement est effectué conformément aux principes de durabilité reconnus dans les domaines environnementaux, économiques et sociaux. Le parc fait ressortir l'éclat de la mosaïque canadienne et commémore ses réalisations passées, présentes et à venir. »

En créant PDP, le gouvernement du Canada a reconnu que cela constituait une occasion sans pareil d'avoir un impact positif sur la ville de Toronto grâce à la conservation par l'administration fédérale des terrains de la base désaffectée des Forces canadiennes et à la transformation d'environ 600 acres de terrains en une zone urbaine qui améliorera la qualité de vie de la collectivité locale et de la population canadienne en général.

Le gouvernement du Canada a approuvé la structure opérationnelle pour PDP qui prévoit le transfert de la responsabilité des terrains de Downsview à PDP, et ce, à un coût modique. Cette décision n'a toutefois pas été mise en application. PDP ne peut accomplir son mandat avant que les droits de propriété des terrains de Downsview aient été transférés à PDP et l'autorisation d'emprunt nécessaire approuvée. Je suis content de noter qu'en 2005, le gouvernement du Canada a confirmé son intention de transférer la majeure partie des terrains situés au parc Downsview à PDP.

Bien que le parc Downsview ait profité d'une autre année passée à combler la population que nous desservons, à cultiver nos espaces verts et nos espaces récréatifs, et à appuyer nos locataires et partenaires, nous devons envisager l'avenir avec prudence. Les réalisations des 12 derniers mois, ainsi que les partenariats que nous avons établis avec de nombreux organismes exceptionnels qui partagent notre vision, soulignent le besoin impérieux de permettre à PDP de continuer à développer le parc Downsview.

Le parc Downsview sera un site naturel fédéral audacieux et novateur qui réunira communauté, loisirs, éducation, commerce, environnement, culture, innovation et

patrimoine. Notre ambition est de réussir dans tous ces aspects, à mesure que nous devenons une collectivité prospère et durable qui sera une vitrine internationale et une importante destination sportive, récréative et culturelle au Canada.

PDP se réjouit de collaborer étroitement avec tous les ordres de gouvernement, entreprises, communautés et partenaires publics à la concrétisation de cette vision. Nous invitons tous les députés, ministères, organismes et sociétés d'État à se joindre aux membres de la collectivité locale et au grand public pour s'informer sur PDP et les possibilités extraordinaires qu'il offre au Canada.

J'aimerais rendre hommage à l'engagement et au leadership de notre infatigable président et premier dirigeant ainsi que de nos gestionnaires et de notre personnel. Je remercie tous les membres du conseil d'administration d'avoir travaillé avec enthousiasme, créativité et ténacité pour amener ce grand projet à maturité. Je veux également remercier nos partenaires gouvernementaux qui continuent de travailler avec nous à l'accomplissement de notre mandat.

Nous attendons tous avec impatience le transfert complet des droits de propriété des terrains afin que nous puissions faire de notre vision une réalité et commencer la transformation physique du parc Downsview.



David V. J. Bell, Ph.D.
Président, conseil d'administration
Parc Downsview Park inc.

A close-up portrait of a middle-aged man with short, graying hair, wearing glasses and a dark suit jacket over a white shirt. He is smiling slightly and looking towards the camera. The background is a soft-focus outdoor scene with trees and a path.

« Le parc Downsview sera un site naturel fédéral audacieux et novateur qui réunira communauté, loisirs, éducation, commerce, environnement, culture, innovation et patrimoine. »

MESSAGE du président et premier dirigeant

J'ai grandi dans la région du parc Downsview et je suis conscient des formidables possibilités que les terrains de Downsview offrent à la collectivité locale, à la région du Grand Toronto et aux gens du Canada. La lancée se poursuit et il se produit de nombreuses choses stimulantes. Parc Downsview Park inc. (PDP) est prêt à créer une collectivité durable qui appuiera le développement du parc selon le principe d'autofinancement. En outre, le parc Downsview sera un lieu d'intérêt du gouvernement fédéral accessible au public au cœur du Grand Toronto.

PDP a jeté d'importantes bases de ce travail au cours de la dernière année et a réalisé dans un certain nombre de domaines clés des progrès considérables. Ces réalisations la mettent dans la bonne voie pour accomplir son mandat et concrétiser sa vision relativement au parc Downsview.

Au cours de la dernière année, le Conseil du Trésor a approuvé le plan ministériel 2003-2004 à 2007-2008 de PDP pour une année seulement, comme à l'accoutumée. PDP a ensuite révisé ses plans pour le parc Downsview d'une façon délibérée et stratégique et a préparé un plan détaillé d'aménagement de la collectivité durable du parc Downsview, un plan dynamique échelonné sur 25 ans qui prévoit à la création et à l'aménagement du parc Downsview.

Comme il a été confirmé par Deloitte & Touche s.r.l., le plan d'aménagement constitue une approche prudente qui limite le plus possible les risques et le rendement associé. 56 % des terrains sont consacrés aux espaces verts, aux activités récréatives et culturelles, ainsi qu'aux activités de loisir, ce qui correspond au mandat de PDP, et on conserve plus de 80 % des terrains. Par suite du transfert des droits de propriété des terrains, le Plan d'aménagement de la collectivité durable permettra au parc Downsview d'aller de l'avant, de poursuivre son évolution et d'être totalement autofinancé.

On a commencé à élaborer des Directives d'aménagement de la collectivité durable. Ces directives, qui seront terminées en 2005-2006, s'appliqueront à tout développement futur et comprendront un plan d'utilisation des terrains et des politiques de développement, des critères d'aménagement urbain durable, des normes de construction durable, un plan de consommation d'énergie, un plan d'égouts et d'économie d'eau, un programme de logement durable, un plan de participation du public et de commercialisation et une évaluation des besoins financiers de PDP. Ces directives permettront de s'assurer que les caractéristiques et la valeur de cet espace vert récréatif urbain unique seront présentes dans tous les terrains.

Le parc Downsview continue, selon la tradition, d'être un endroit vivant où des centaines de milliers de Canadiens s'instruisent et se divertissent dans le cadre de multiples programmes communautaires et événements saisonniers. Ces derniers favorisent et augmentent le rayonnement des traits historiques, environnementaux et culturels importants qui font du parc Downsview un endroit unique. Ce sont eux également qui font du parc Downsview un endroit où les gens de tous âges peuvent s'amuser et apprendre, un endroit dont les gens peuvent profiter en toute saison.

J'aimerais exprimer mes remerciements et ma gratitude à tous ceux qui continuent d'appuyer nos efforts et nos activités. La collectivité locale, en particulier, a offert un grand soutien à nos travaux pour le parc Downsview. Tout comme le grand public, ces gens sont impatients de voir la transformation physique commencer. Nous voulons être un parc qui sera à la disposition de tous les Canadiens.

De plus, notre ministre et de nombreux fonctionnaires du gouvernement sont fermement engagés envers PDP et ont travaillé avec diligence pour nous aider à relever les défis et créer cette formidable occasion. J'aimerais également remercier notre conseil d'administration, et plus particulièrement notre président, David Bell. Votre engagement continue de nous inspirer.

Onze années ont passé depuis l'annonce de la création du parc Downsview par le gouvernement fédéral. Nous avons formé une équipe de professionnels hautement qualifiés et créatifs qui se tient prête à faire de cette promesse une réalité. En travaillant avec les parties intéressées, PDP continuera d'avancer, d'accomplir son mandat et de concrétiser sa vision.



Tony Genco
Président et premier dirigeant
Parc Downsview Park inc.



« PDP a jeté d'importantes bases de ce travail au cours de la dernière année et a réalisé dans un certain nombre de domaines clés des progrès considérables. Ces réalisations la mettent dans la bonne voie pour accomplir son mandat et concrétiser sa vision relativement au parc Downsview. »

AMÉNAGEMENT du parc

Communauté durable du parc Downsview

Dans le but de remplir son mandat consistant à aménager un espace vert urbain récréatif unique dont profiteront les générations futures, Parc Downsview Park inc. (PDP) a créé la Collectivité durable du parc Downsview, qui est axée sur un objectif national et dotée d'une identité propre.

La Collectivité durable du parc Downsview inspirera un sentiment de fierté à toute la population canadienne et transformera le parc Downsview en un des plus grands parcs de ce monde. PDP innovera et servira de guide dans l'application des principes axés sur la durabilité, afin que le parc soit un modèle dans le développement durable au XXI^e siècle.

La Collectivité durable du parc Downsview sera un endroit dynamique et stimulant où les gens pourront vivre, travailler, s'amuser et apprendre grâce à un mélange d'espaces ouverts publics, d'installations de sport et de loisir, d'activités éducatives et culturelles, d'ensembles résidentiels et d'installations à usage commercial. Elle ajoutera de la valeur à la collectivité environnante, et tous les Canadiens en bénéficieront.

Un concept intégré

Les collectivités durables utilisent leurs ressources pour répondre aux besoins courants de la population tout en s'assurant que les générations futures disposeront de ressources adéquates pour combler les leurs; elles visent à assurer une meilleure qualité de vie à leurs résidents tout en permettant à la nature de maintenir sa capacité de s'épanouir au fil du temps. En tant que collectivité durable, le parc Downsview mettra en évidence l'interdépendance du bien-être social, écologique, économique et culturel en permettant à chaque élément d'atteindre son plein potentiel.

L'ensemble du site, qui couvre 232 hectares (572 acres) et est situé au cœur de la région du Grand Toronto, fera partie de la Collectivité durable du parc Downsview, peu importe à qui les terrains appartiennent. PDP intégrera des activités variées grâce à la conservation de terrains dans tous les secteurs, la conception cohérente et cohésive d'aires de loisirs et l'application des lignes directrices pour le développement de la collectivité durable à tous les terrains de Downsview.

La Collectivité durable du parc Downsview sera fondée sur les aspirations et les valeurs exprimées dans les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable.

Elle puisera son inspiration à même les valeurs incorporées dans le design du parc Downsview, soit : la durabilité de l'environnement, la gestion des ressources patrimoniales, les loisirs, le patrimoine et la beauté. Les utilisations que l'on fera des différentes parties des terrains se compléteront les unes les autres. Ensemble, ces éléments formeront une communauté intégrée et durable.

Favoriser la participation communautaire

PDP travaille avec diligence afin d'éveiller un sens de l'intendance dans la collectivité environnante. La programmation du parc Downsview, tant structuré qu'informel, invitera la communauté locale et le public en général à fréquenter le parc, et ils favoriseront un sens de l'émerveillement et un esprit d'aventure en offrant des activités célébrant le Canada dans un environnement sécuritaire, sain et attrayant. Nous espérons que tous les Canadiens pourront se reconnaître, d'une façon ou d'une autre, dans l'expérience qu'offrira le parc Downsview.

Les secteurs résidentiels variés qui entourent le parc mettront en valeur le dynamisme de la Collectivité durable du parc Downsview. À mesure qu'il mettra en œuvre son programme de durabilité, PDP étudiera la possibilité de créer des quartiers comprenant un mélange de modes d'occupation, avec différents types et styles de logement, dont des logements occupés par leur propriétaire, des logements locatifs, des coopératives d'habitation et des logements durables. Notre but consiste à établir une norme qui sera bénéfique pour nos voisins actuels, de même qu'à créer une dynamique qui pourrait servir de modèle aux autres communautés partout au Canada. En donnant l'exemple, PDP croit qu'il pourra créer un engouement social qui favorisera la création des occasions d'affaires nécessaires à la croissance et au développement dans le futur.

Témoignage favorable au parc Downsview



« L'association appelée 'Downsview Lands Community Voice Association' a été formée en 1994, à la suite de l'annonce de la fermeture de la base militaire. Notre groupe a produit des enquêtes communautaires et des bulletins d'information concernant le parc Downsview. Nous avons tenu des assemblées publiques qui ont attiré plus de 1 000 personnes. Nous avons participé à ce processus depuis le tout début et nous continuerons de le faire jusqu'à son achèvement. Le passionnant concept appelé 'La Cité des arbres' est l'aboutissement d'un rêve collectif de réaliser un parc unique en son genre. Nous prévoyons que le parc et sa périphérie seront respectueux de l'environnement et également autosuffisants. Ils serviront de modèle de communauté durable à la ville de Toronto et au Canada, pour les générations à venir. »

Albert Krivickas

(Vice-président, Downsview Lands Community Voice Association)

Le parc Downsview vise à créer un environnement intégré qui reconnaît et met en valeur les milieux naturels et culturels. Ce nouveau genre de parc fonctionnel constituera un projet en évolution - un système vivant qui évoluera au fil du temps pour répondre aux besoins du moment.

Espaces ouverts attrayants

Les espaces ouverts publics principaux (Blocs B, G, G1 et H) seront structurés en trois aires : l'aire d'action, le campus de la culture et l'aire de promenade. Chacune des aires possédera une identité particulière et offrira des programmes propres au parc Downsview, ajoutant ainsi de la valeur aux services offerts à la collectivité en général.

Aire d'action

L'aire d'action exploitera la topographie naturelle du site en structurant les activités sur des terrasses. Cette aire s'adaptera aux changements dans les collectivités avoisinantes et favorisera la durabilité sociale en encourageant la participation de différentes générations d'utilisateurs. Un des aspects importants de l'aire d'action sera la Rue principale, un lieu de rencontre pour les piétons. La Rue principale traversera la voie ferrée pour se rendre jusqu'au Bloc H et inclura le Complexe des sports du parc Downsview et le Bloc G, celui de l'aire communauté culturelle communale.

Campus de la culture

Le Campus de la culture comportera des jardins communautaires et des jardins de parcs qui offriront des possibilités d'apprentissage par l'expérience de l'art et de la science de l'exploitation de la terre. Cette aire occupera une place importante dans les programmes horticoles du parc Downsview.

Aire de promenade

L'aire de promenade complétera les caractéristiques naturelles existantes par des zones boisées et des prés. Elle offrira aux visiteurs l'accès à des vues panoramiques. La Forêt canadienne constituera l'élément principal de cette aire, un modèle pour le reboisement urbain qui mettra en valeur des espèces indigènes, miroir des forêts diversifiées canadiennes. Avec l'autorisation du ministère de la Défense nationale, nous prévoyons développer une composante de la Forêt canadienne en 2005. Elle sera au cœur même de l'espace ouvert public, et des sentiers la raccorderont à d'autres aires du parc. L'aire de promenade aura également comme composante principale un grand lac. Cette installation sophistiquée de gestion des eaux de pluie permettra d'offrir de nouvelles possibilités pour des activités aquatiques au parc Downsview et dans les communautés avoisinantes, tout en améliorant grandement la qualité des eaux de pluie provenant du site.

Commune culturelle

On prévoit que la Commune culturelle (Bloc G) sera le centre culturel de la communauté où les visiteurs découvriront des activités culturelles et éducatives, dans un décor de jardin ou dans le cadre d'expositions de membres de la communauté, d'organisations partenaires et d'artistes. L'héritage militaire riche et glorieux des terrains de Downsview sera représenté par les immeubles existants.

Modèle autofinancé

L'utilisation des terrains à des fins commerciales et résidentielles dans les blocs adjacents au parc Downsview permettra de financer la construction, l'entretien et l'élaboration de programmes reliés à l'espace ouvert, conformément à la vision et aux valeurs de PDP. Les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable prévoient la génération de revenus pour financer les investissements de capitaux, l'exploitation et l'entretien. PDP doit s'autofinancer, ce qui signifie qu'il doit faire en sorte que dépenses et recettes s'équilibrent pour bâtir une collectivité durable qui ne recevra aucun crédit annuel de la part du gouvernement du Canada.

Il s'agit d'un arrangement unique qui peut être mis en oeuvre de façon efficace. La vente et la location de certains terrains fourniront des sources de fonds servant à financer la construction et l'aménagement des propriétés du parc. Les terrains vendus seront intégrés dans le Design du parc Downsview au moyen de covenants restrictifs qui obligeront les nouveaux propriétaires à respecter les lignes directrices de PDP. Le parc Downsview sera aménagé de façon unique afin de générer des recettes qui serviront à réaliser et soutenir la Collectivité durable du parc Downsview.

PDP a élaboré un modèle financier détaillé et dynamique qui englobe toutes ses activités sur une période de 25 ans, incluant les programmes, les activités et les développements nouveaux et existants pour la Communauté durable du parc Downsview. Une fois le transfert des titres de propriété des terrains complété, les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable permettront à PDP d'aller de l'avant immédiatement afin de poursuivre son évolution et de s'autofinancer. Notre plan fait état des flux de revenus pour chacun des blocs et de chacune des stratégies de remboursement des emprunts qui nous permettront de mettre en place la Communauté durable du parc Downsview.

Il est important de reconnaître que les possibilités reliées au site évolueront au fil du temps. PDP fera preuve de souplesse au moment d'exploiter ces possibilités, qu'il s'agisse de faire une utilisation différente d'un bloc en particulier, de réaffecter des capitaux afin d'obtenir de bons rendements ou d'acquérir des propriétés adjacentes à des taux préférentiels. Tout cela sera assujéti au financement disponible et à l'approbation des plans directeurs. Nous nous emploierons à mettre en oeuvre toute mesure particulière qui permettra d'améliorer le parc Downsview.

Le Plan d'aménagement de la communauté durable constitue l'approche pragmatique et réalisable que PDP entend suivre pour générer des revenus à l'appui du développement et de l'exploitation du parc Downsview. Deloitte & Touche LLP a examiné nos plans et en est arrivé à la conclusion suivante : [TRADUCTION] « ... l'analyse de l'approche de PDP consistant à générer des revenus pour appuyer la création, l'exploitation et la gestion à long terme du parc Downsview a démontré que les terrains commerciaux et d'aménagement ont suffisamment de valeur pour soutenir l'amélioration des terrains de Downsview et permettre à PDP de remplir son mandat visant à créer un espace vert urbain récréatif unique. De plus, on en conclut que PDP devra conserver une partie de cette superficie dans le but de s'assurer des revenus suffisants pour appuyer son exploitation. Enfin, il a été conclu que l'approche de PDP visant à générer des revenus pour appuyer le développement et l'exploitation du parc est réalisable et permettrait à PDP de remplir son mandat... ».

DESIGN du Parc

Lignes directrices pour le développement de la collectivité durable

L'élaboration des lignes directrices pour le développement de la collectivité durable devrait s'achever en 2005. Les lignes directrices détermineront l'influence du plan du parc sur d'autres terrains de la collectivité durable du parc Downsview et fourniront un cadre de travail précis pour le développement complet du parc, qui a été créé à partir d'une vision du processus dans son ensemble. Les lignes directrices montreront la façon dont PDP veut transformer le site au complet (les espaces verts, les terrains culturels et récréatifs, les terrains résidentiels, et les composantes industrielles/commerciales) en une collectivité durable homogène et parfaitement intégrée et mettre en évidence le développement urbain. Le développement de commerces rehaussera la valeur du programme principal du parc Downsview, et ne nuira pas à l'espace vert ni à l'héritage promis pour les générations futures. Où que les visiteurs soient, ils sauront qu'ils se trouvent sur les lieux du parc Downsview.

Les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable, de façon générale, tiendront compte du processus de planification municipale sur l'utilisation du terrain en vigueur sur les terrains de Downsview, et tenteront de trouver des terrains d'entente et des moyens d'évoluer. L'objectif de Parc Downsview Park Inc. est la réalisation du parc Downsview conformément à la direction prise par la province ontarienne et la ville de Toronto depuis que cette dernière a créé le plan officiel du parc Downsview au milieu des années 1990. Alors que les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable décriront de façon détaillée les critères d'évaluation et les normes, les pages qui suivent contiennent une brève description de leurs composantes.

Contexte entourant la planification régionale

En raison des récents efforts de la ville de Toronto et de la province de l'Ontario voués à la croissance future de la grande région du Golden Horseshoe, le parc Downsview doit planifier son avenir en tenant compte de ces deux cadres de travail tout en restant fidèle à sa vision et à son mandat.





Plan de consommation d'énergie

Le plan de consommation d'énergie établira une stratégie pour l'approche énergétique de la région, et établira également des protocoles de réduction et de conservation. Il traitera des conditions immédiates ou provisoires, des phases de la stratégie, et de la progression vers une meilleure solution. Une grande importance sera accordée aux sources d'énergie renouvelables. Cette composante touchera en outre à la question de la qualité de l'air et au Protocole de Kyoto. Elle fixera des objectifs et identifiera les technologies suggérées.

Plan pour les égouts et la réduction du niveau d'eau

Le plan pour les égouts et la réduction du niveau d'eau exposera les grandes lignes d'une approche de la gestion des eaux de pluie qui réduira les écoulements provenant du parc Downsview. Ce module donnera également un aperçu des problèmes de qualité de l'eau et des approches à adopter.

Témoignage favorable au parc Downsview



« L'accent mis sur la durabilité et les principes de respect de l'environnement font de Parc Downsview Park une société assez exceptionnelle et excitante. Riverdale Amendments est fier d'être associé à PDP et d'être partenaire d'une organisation qui tient compte de la collectivité et du monde autour d'elle. »

David Prue

Riverdale Amendments Inc.
(Worm Works)

Normes de construction durable

Des normes spécifiques et détaillées seront créées pour les constructions de faible hauteur et de grande hauteur, à vocation résidentielle, commerciale, administrative et industrielle. Il s'agira de normes à caractère prescriptif qui exposeront une série de techniques à mettre en oeuvre afin d'obtenir un niveau de rendement fixe. Tous les types d'immeubles devront se conformer à des niveaux précis conformément au programme Leadership in Energy and Environmental Design (Leadership en énergie et en conception environnementale). Ce module examinera, pour le moins, ce qui suit :

- * Empreinte écologique des immeubles
- * Enveloppes à efficacité supérieure
- * Réutilisation des matériaux de construction
- * Systèmes de masse thermique
- * Toitures vertes
- * Analyse du cycle de vie des matériaux
- * Stratégies solaires
- * Méthodes de chauffage et de refroidissement de rechange
- * Isolation et vitrage
- * Stratégies de réduction de la consommation d'eau
- * Occasions d'utiliser les technologies de l'information (par ex., transmission à large bande et innovations sans fil)

Plan de construction de logements durables

Le plan de construction de logements durables traitera clairement de l'approche de PDP à l'égard de la question et présentera des occasions pour une variété de types de logements et de segments du marché à développer sur le parc Downsview. Il déterminera aussi un endroit pour la construction novatrice de logements sur le marché privé qui serviront de projets de démonstration éventuels.

Transport

Un ensemble d'énoncés politiques d'orientation sera mis en place. Ces plans auront une influence sur les installations de transport utilisés et détermineront les demandes de transport et les liens qui seront créés entre le transport et l'utilisation de l'espace du parc Downsview.

Évaluation des besoins financiers

L'équipe de gestion évaluera les besoins en capitaux ainsi que les besoins opérationnels de PDP et effectuera une analyse de scénarios de rechange, en déterminant la façon d'atteindre des niveaux appropriés de financement et les méthodes ou les liens qui pourraient être utilisés.

Nouvelles idées à explorer pour apporter des innovations

Comme ce ne sont pas tous les aspects ni toutes les idées qui peuvent être considérés aujourd'hui, les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable seront un document vivant, que l'on pourra modifier et qui évoluera en fonction des besoins, et il sera toujours compatible avec les valeurs du concept d'aménagement du parc. Ce module exposera les grandes lignes d'un processus de révision et de modification à l'intérieur du cadre de travail, ainsi que des suggestions pour d'autres questions à étudier.

Participation du public et communication

Le plan de communication et de participation du public donnera un aperçu de la façon dont PDP cherchera à obtenir la participation du public en ce qui concerne son développement et choisira les moyens appropriés pour l'échange d'informations et le dialogue. Le processus ainsi établi devra mener à la formulation d'un message unique pour la communauté durable qu'il faudra par la suite communiquer au public. Le fait d'inclure le public est un élément clé permettant à la vision pour le parc Downsview de se concrétiser.

Plan d'utilisation des terres et politiques de développement

Le plan d'utilisation des terres déterminera les utilisations particulières pour plusieurs terrains du parc. Les décisions seront prises par l'équipe de gestion du parc Downsview et en fonction du contexte de la collectivité. En outre, le plan tiendra compte de l'avenir du parc, à mesure que la vision pour ce dernier prendra forme. Il pourrait aussi déterminer des utilisations de l'espace à court et à long terme pour plusieurs terrains, traiter des phases du processus, profiter de l'infrastructure actuelle et assurer

la poursuite de la croissance. Les politiques de développement aborderont les liens entre le transport et l'utilisation des terres, et les principaux contextes/liens et rôles créés par l'initiative Place à la croissance de la province de l'Ontario et le nouveau Plan officiel de la ville de Toronto.

Plan pour l'aménagement des rues, des pâtés de maison et de la collectivité

Le plan pour l'aménagement des rues, des pâtés de maison et de la collectivité mettra sur pied une structure pour l'accès au parc et pour son utilisation, et offrira un autre moyen d'interaction avec le reste de la collectivité. Ce module déterminera les principaux points d'accès au système de rues local et régional et fixera l'étendue des pâtés de maison. Certains terrains du parc Downsview seront organisés sous forme de collectivités, avec des espaces publics ayant des ramifications dans chaque aire du parc.

Plan d'espace ouvert

Le plan d'espace ouvert élargira l'espace physique couvert par le parc à l'aide de parquets d'entrée, de parcs linéaires et d'autres éléments clé ; tous ces ajouts sont des caractéristiques fondamentales du parc Downsview. Ce plan représente une des principales façons pour PDP d'assurer des continuités physique et philosophique à travers le parc au complet.

Critères d'aménagement urbain durable

Les critères d'aménagement urbain durable toucheront aux liens entre la construction et les espaces ouverts et détermineront l'orientation que devra prendre la construction. De plus, ce module portera sur les espaces publics majeurs, les typologies d'immeubles, les études du paysage, ainsi que les liens entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Il imposera des exigences sur le secteur privé afin que celui-ci réponde aux normes établies par le parc Downsview et de faire partie d'un projet avant-gardiste du XXI^e siècle.

Témoignage favorable au parc Downsview



« Housing Services Inc. (HSI) est fière d'offrir un soutien moral et financier en vue du développement d'une collectivité durable dans le parc Downsview. La vision du parc exprime clairement et développe davantage celle du HSI qui vise la revitalisation du paysage urbain et une amélioration de la qualité de vie des gens de notre génération, ainsi qu'une philosophie sur l'environnement et l'avenir plus éclairée, par égard à nos enfants. »

Sina Oliverio

Housing Services Inc.
(Toronto Community Housing Corporation)

Possibilité d'aménager des sentiers pédestres dans la future collectivité durable du parc Downsview



DESIGN du Parc

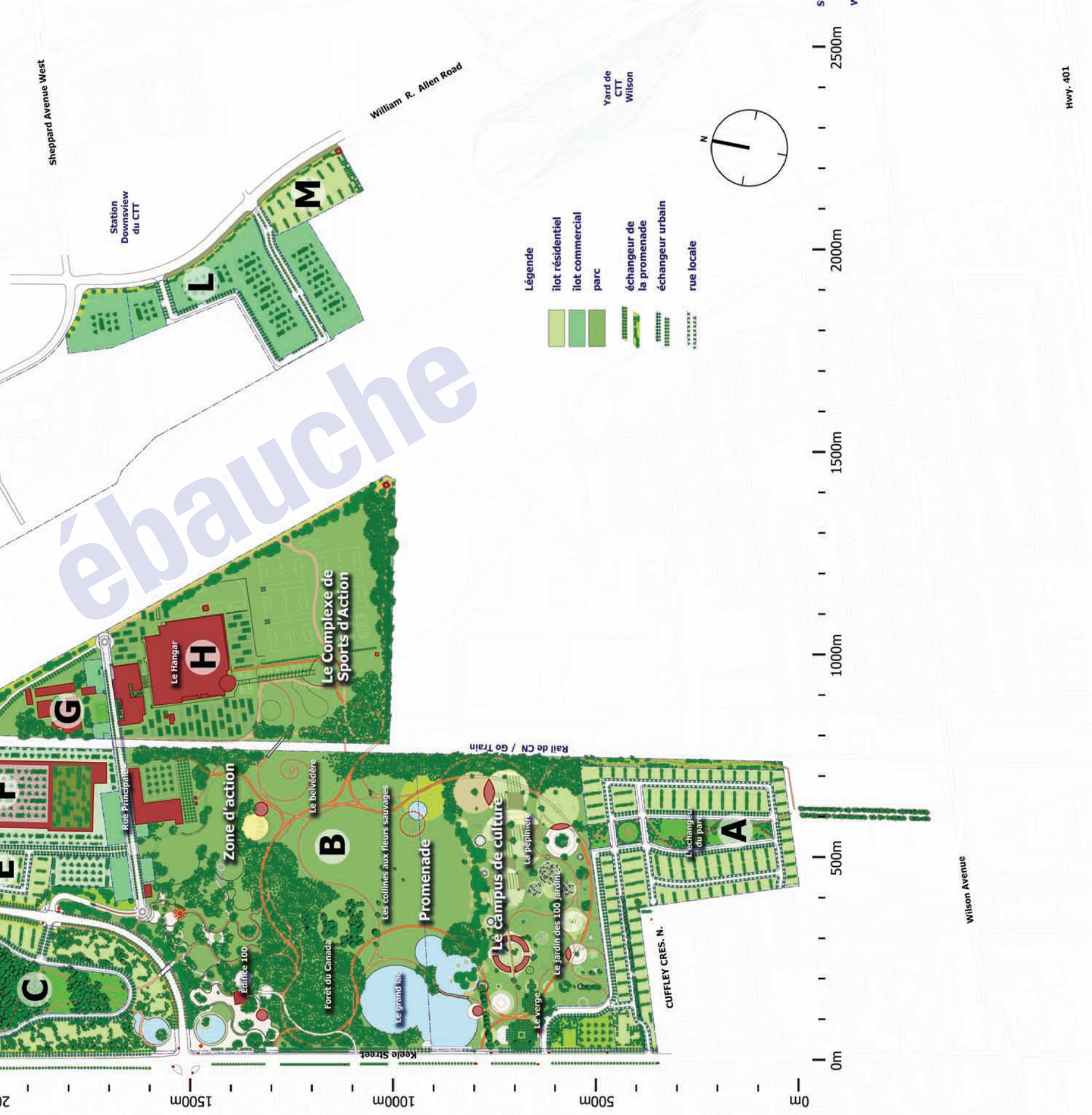
PARC DOWNSVIEW UNE COMMUNAUTÉ DURABLE



16

Parc Downsview Park Inc.



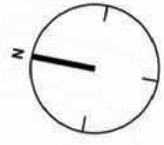


ébauche

Légende

- îlot résidentiel
- îlot commercial
- parc
- échangeur de la promenade
- échangeur urbain
- rue locale

Yard de CTT Wilson



PROGRAMMES et activités



Des soldats canadiens aident à célébrer la Fête du Canada au parc Downsview

Nos programmes

Au cours des dernières années, les programmes du parc Downsview – un mélange dynamique d'événements spéciaux, de programmes communautaires et d'activités axées sur les programmes scolaires – ont su capter l'attention et obtenir le soutien d'une bonne partie de la population pour la créer le premier parc national urbain au Canada. Notre répertoire d'événements spéciaux et d'activités communautaires mensuelles et saisonnières a été soigneusement préparé dans le but de sensibiliser la population aux caractères historique, écologique et culturel qui font du parc Downsview un endroit unique. Ces activités ont établi le parc Downsview comme un endroit privilégié où des centaines de milliers de personnes de tous les âges peuvent jouer, apprendre et s'amuser peu importe la saison.

Événements annuels

Parc Downsview Park Inc. (PDP) compte quatre événements spéciaux annuels pour lesquels elle est reconnue. En voici une brève description :

Festival printanier

Le Festival printanier est devenu une tradition au parc Downsview et représente une excellente occasion pour les familles de célébrer les joies du printemps. Ce festival met en vedette les arts visuels et les arts de la scène. Chaque année, nous invitons des artistes canadiens établis ou en herbe qui oeuvrent dans divers domaines comme la peinture, la sculpture, la photographie ou la musique country, folklorique, populaire ou jazz, à venir célébrer notre appréciation de la grande qualité de la mosaïque culturelle du Canada.

Fête du Canada

Les célébrations de la Fête du Canada au parc Downsview ont évolué jusqu'à devenir le plus important événement du genre dans la Région du Grand Toronto. En 2004, on a estimé qu'environ 60 000 personnes ont participé aux activités passionnantes qui comprenaient des spectacles, des concours, des jeux et des divertissements, le tout couronné par une soirée de spectacles électrisants et énergiques présentés par certains des musiciens canadiens et étrangers les mieux connus. Inspirés par le succès de l'aménagement du plus grand bureau de la citoyenneté au Canada (2002), les organisateurs de la Fête du Canada au parc Downsview de l'an dernier ont créé le plus grand drapeau canadien jamais vu en

demandant aux participants de se vêtir en rouge et blanc et de former, en se tenant debout, notre symbole national. Chaque année, les célébrations sont couronnées par des feux d'artifices spectaculaires.

Le Festival de l'automne

Ce festival familial, organisé au parc Downsview, célèbre les couleurs et les récoltes de l'automne au moyen d'un concert d'activités qui portent typiquement sur les tendances et innovations dans les domaines de la culture populaire, des sports d'action pour les jeunes, de la cuisine multiculturelle, de la musique et des loisirs soulignant des aspects de l'histoire du Canada et reflétant la diversité culturelle actuelle. On y trouve aussi une gamme d'activités pratiques pour toute la famille. Le Festival de l'automne cherche aussi à célébrer le patrimoine rural du Canada dans un milieu urbain.

Plaisirs d'hiver

Le festival Plaisirs d'hiver du parc Downsview a été conçu pour aider les Canadiens à profiter des nombreuses occasions de faire de l'exercice physique dans les conditions météorologiques stimulantes de l'hiver et d'apprécier la beauté inhérente de cette saison. Avec notre passe-temps national, le hockey, comme pierre angulaire, le festival offre aussi une foule d'autres activités comme la sculpture de glace, le patinage, des randonnées en toboggan, en traîneau et en raquettes – généralement après un petit-déjeuner copieux aux crêpes. Il permet aussi de démontrer l'accessibilité aux activités de ski de fond et de patinage qu'offre le parc Downsview tout au long de l'hiver.

Activités communautaires

En sa qualité de lieu de rencontre pour personnes de tous les âges, le parc Downsview organise diverses activités gratuites et ouvertes au public qui ont pour objet de favoriser une plus grande connaissance et appréciation de la riche histoire du Canada, de notre diversité culturelle et de l'importance du parc Downsview pour la collectivité locale. Au moins une activité communautaire est organisée par mois pour donner aux membres de la collectivité l'occasion de se familiariser avec la vision et les valeurs (héritage, beauté, plaisir, gouvernance et durabilité) véhiculées par PDP. Le programme d'activités est examiné et modifié chaque année pour que le parc Downsview continue de refléter les besoins et les intérêts de la collectivité. Au cours des dernières années, le parc Downsview a organisé plus de vingt activités de ce genre. Voici une brève récapitulation des activités spéciales et des programmes communautaires organisés au parc Downsview au cours de la dernière année.

Jour de la Terre

Organisé depuis six ans en collaboration avec Jour de la Terre Canada, les célébrations du Jour de la Terre au parc Downsview comprennent des ateliers et des expositions sur l'écologie, des activités pour enfants et des activités de plantation d'arbres. Cette activité communautaire a pour objet de fournir beaucoup d'information et présente les plus récentes données sur la durabilité écologique. Cette année, le Jour de la Terre a porté sur le potentiel futur du parc Downsview et des arbres ont été plantés selon le plan prévu du parc Downsview.

Journée de la faune

Chaque année, dans le cadre de la Semaine nationale de la conservation de la faune, le parc Downsview invite les enfants à faire l'expérience des merveilles de la nature et à les apprécier en commençant par leur propre collectivité. Grâce à ce programme intéressant, présenté en collaboration avec le Centre de la faune de Toronto, nous montrons aux enfants les bienfaits des efforts de conservation de la faune dans leur collectivité et nous les encourageons à avoir une influence positive sur l'environnement.

Les jeux « Highland » du parc Downsview

Cette année, le parc Downsview a innové dans les célébrations de la culture ethnique en devenant le seul endroit à Toronto où les visiteurs peuvent entendre des corps de cornemuse, assister à des spectacles de danse écossaise, à des compétitions de lancers de pierres, de gerbes et de troncs d'arbres et prendre part à une grande réunion de clans aux jeux « Highland » du parc Downsview. Les athlètes vêtus de jupe écossaise prenaient part à des compétitions qui mettaient à l'épreuve leur force, leurs compétences et leur endurance, le tout dans une musique de cornemuse. D'élégants danseurs écossais habillés de costumes magnifiques divertissaient la foule. Une zone de jeux celtiques pour les enfants, des spectacles et des mets traditionnels écossais faisaient aussi partie des activités du festival.

Journées portes ouvertes Toronto

Certains des plus intéressants édifices du point de vue historique et architectural de Toronto se trouvent au parc Downsview, dont des hangars d'avion et un dépôt datant de la Deuxième Guerre mondiale. Ce dépôt est d'ailleurs le plus grand entrepôt blindé au Canada. Journées portes ouvertes Toronto est produit annuellement en collaboration avec l'organisme Heritage Toronto. Cette année, les visiteurs ont eu un aperçu unique de la place qu'occupera ces immeubles dans la nouvelle conception du parc Downsview. Plus de 3 000 personnes ont visité les bâtiments durant les Journées portes ouvertes de Toronto.

Le Jour du souvenir pour enfants

Chaque année, le parc Downsview anime une cérémonie du Jour du souvenir pour les enfants. Cet événement traditionnel a été conçu pour souligner le patrimoine militaire du parc. Cette année, la cérémonie du Jour du souvenir s'est tenue en collaboration avec nos voisins militaires. Des centaines d'enfants des écoles publiques locales ont célébré les contributions des soldats canadiens en compagnie d'anciens combattants et de dignitaires locaux.



Plaisirs d'hiver

Autres activités

Le calendrier des activités communautaires du parc Downsview comprend aussi une multitude d'activités de bienfaisance, notamment la course Terry Fox et le Week-end pour vaincre le cancer du sein (activité de collecte de fonds pour la fondation de l'hôpital Princess Margaret), ainsi que diverses activités communautaires, culturelles et ethniques.

Programmes scolaires du parc Downsview

Le parc Downsview offre des programmes pédagogiques uniques pour les élèves de l'élémentaire de la Région du Grand Toronto. Ces programmes permettent aux enfants qui se distinguent par leur créativité, leur curiosité, leur attitude positive et leur soif d'apprendre d'explorer le riche patrimoine naturel et culturel du parc Downsview et de s'attaquer aux défis que pose la durabilité.

Conçus pour appuyer les directives du curriculum du ministère de l'Éducation de l'Ontario, les programmes sont offerts gratuitement, à l'année longue, au Centre des découvertes du parc Downsview. Au cours des huit dernières années, des milliers d'enfants ont participé aux programmes scolaires du parc Downsview et de nouveaux programmes continuent d'être élaborés et mis en œuvre pour sensibiliser encore plus la population au parc Downsview et à ses activités. Le programme de l'an dernier comprenait le programme « De la chrysalide au papillon » (de la pré-maternelle à la deuxième année), « La Cité des arbres » (troisième année), « Fini le gaspillage » (deuxième année et plus), « L'empreinte écologique » (deuxièmes et quatrièmes années), « Les habitats naturels et les communautés fauniques » (quatrième année), « À vol d'oiseau dans le parc » (sixième année) et « Les visites pédestres » (pour tous).

Les enseignants de partout à Toronto sont vivement intéressés par les programmes scolaires du parc Downsview.

« Le parc Downsview offre d'excellents programmes éducatifs et communautaires tout au long de l'année. Les dirigeants et le personnel font toujours un excellent travail avec les jeunes et les écoles. Merci pour votre soutien et pour ces programmes gratuits! »

Catherine Lee, école publique Stilecroft

Le complexe de sports Le Hangar

Le complexe de sports Le Hangar, qui accueille la ligue de soccer du parc Downsview (246 équipes) et la ligue de volleyball de plage pour adultes du parc Downsview (32 équipes), comprend quatre terrains de soccer intérieurs et cinq terrains de volleyball de plage. Un ancien hangar d'aviation de la société de Havilland Aircraft, puis de la Défense nationale, il a ouvert ses portes en 1999 et a évolué d'une installation saisonnière à usage restreint à un centre polyvalent utilisable à longueur d'année.

Ces installations, qui continuent d'accueillir des membres du public et des ligues communautaires, font actuellement l'objet de discussions pour qu'elles deviennent des lieux d'entraînement d'athlètes de haut niveau. Le Hangar sert actuellement de centre d'entraînement des équipes olympiques de volleyball de plage et de tir à l'arc du Canada.

PDP s'engage à ajouter de nombreuses activités sportives de haut niveau à la riche gamme de programmes récréatifs, culturels, patrimoniaux et éducatifs offerts au parc Downsview. Il s'agit d'une composante clé de la stratégie de PDP qui consiste à créer des possibilités sportives dans un espace public qui respecte les principes de durabilité écologique, sociale et économique.

Complexe de sports d'action du parc Downsview

Il s'agit d'un vaste projet en pleine évolution, vise à transformer le terrain de 81 acres sur lequel est situé le Complexe de sports Le Hangar en un complexe de sports d'action du parc Downsview. Le nouveau complexe serait un centre polyvalent qui deviendrait une importante institution permettant aux Canadiens d'explorer des possibilités récréatives et de développement. PDP a commencé à chercher des partenaires possibles qui pourraient l'aider à réaliser ses ambitions tout en concrétisant leurs propres objectifs. Parmi ces partenaires possibles, mentionnons le Comité olympique canadien (COC) et le Centre canadien multisport Ontario (CCM Ontario) – deux organismes privés à but non lucratif.

Le COC, le plus important bailleur de fonds privé dans le domaine du sport de haut calibre au Canada, est devenu un organisme sportif polyvalent qui offre de l'aide financière, des services et un leadership à la communauté canadienne du sport amateur de haut niveau. Le CCM Ontario a à cœur la poursuite de l'excellence en offrant des programmes et des services aux athlètes et entraîneurs de haut calibre afin d'améliorer leurs chances de monter au podium dans des compétitions internationales.

Le COC et le CCM Ontario ont commandé un rapport sur la création d'un Institut national du sport au Canada. Ce rapport a fortement recommandé la création de quatre centres à divers endroits au pays, dont un à Toronto. Cette ville a été choisie pour une gamme de sports intérieurs. Le rapport a mentionné que le parc Downsview représentait l'endroit le plus réaliste pour l'installation du centre de Toronto, étant donné ses qualités spéciales, dont un terrain et des immeubles précis qui sont actuellement disponibles et la vision de PDP relativement à l'aménagement du secteur environnant.

Témoignage favorable au parc Downsview



« L'aménagement du parc Downsview en parc urbain communautaire représente une occasion unique de fournir un héritage continu à la Ville de Toronto et à la province de l'Ontario – un héritage qui aura des retombées majeures comme l'Institut national du sport qui servira les membres de la collectivité, à tous les niveaux, pour de nombreuses générations. »

Robert Bettauer

PDG

(Centre canadien multisport Ontario)



Le complexe de sports Le Hangar attire plus de 400 000 visiteurs par année au parc Downsview.

L'Institut national du sport du parc Downsview aurait pour objet de fournir la formation nécessaire aux entraîneurs et aux athlètes, qu'ils soient de haut niveau ou en développement. Les athlètes et entraîneurs ont besoin d'installations et d'autres services pour pouvoir se mesurer aux meilleurs athlètes canadiens et étrangers dans diverses disciplines sportives. Des services d'administration sportive et des services de soutien pour le COC, le CNM Ontario et peut-être d'autres organismes connexes et des installations de médecine sportive et de science du sport, ainsi que des salles de classe et des salles de réunion, seront inclus dans la conception de l'Institut. L'aménagement sera axé sur la collectivité et toutes les couches de la société canadienne seront appelées à participer aux célébrations de cette occasion. PDP a signé un protocole d'entente avec le COC et le CNM Ontario indiquant que nous ferons tout en notre possible pour aménager un institut national du sport une fois qu'aura pris forme le Complexe de sports d'action.

En novembre, le ministre du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, l'honorable Jim Bradley, a visité les terrains de soccer et de volleyball au complexe de sports Le Hangar du parc Downsview où il a également annoncé un investissement de 1,6 million de dollars pour le CCM Ontario. Ces fonds sont destinés aux athlètes et entraîneurs qui participent à des sports de haut niveau dans toute la province. Il s'agit d'un autre excellent exemple de la collaboration entre les divers ordres de gouvernement dans le but de réaliser les objectifs qui ont des retombées positives pour la population.

Le Complexe de sports d'action s'inscrit parfaitement dans le désir de PDP d'établir des programmes de loisirs dans ce secteur. Aussi, PDP s'engage à ce qu'ils fassent partie intégrante de la merveilleuse expérience du parc Downsview. ■

Témoignage favorable au parc Downsview



« L'Institut national du sport au parc Downsview désire faire participer tous les Canadiens dans une recherche de l'excellence au moyen du sport. Le modèle de développement durable axé sur les principes environnementaux, économiques et sociaux qu'appui le parc Downsview s'ajoute aux efforts du Comité olympique canadien qui vise à cultiver l'excellence sur la scène internationale depuis le terrain de jeu jusqu'au podium. Nous avons hâte que cette vision devienne réalité. »

Lou Ragagnin
Chef de l'exploitation
(Comité olympique canadien)

Partenariats, contrats de location et alliances stratégiques

Parc Downsview Park Inc. (PDP) utilise une gamme d'options d'intendance qui lui permettent de faire participer d'autres organismes dans un effort de collaboration visant à créer la collectivité durable du parc Downsview. Ces possibilités comprennent des initiatives d'éducation du public, la conception d'immeubles écologiques, la modernisation d'immeubles existants selon les principes de l'écologie, l'installation de réseaux thermiques, des démonstrations de développement énergétique durable, l'aménagement d'entreprises durables, la participation des membres de la collectivité à des initiatives d'horticulture et d'ensemencement et la collaboration avec d'autres groupes oeuvrant dans le développement durable.

Au fur et à mesure que PDP prépare l'avenir de la collectivité durable du parc Downsview, elle forge des partenariats, des alliances stratégiques et des rapports positifs avec les collectivités locales et environnantes, ainsi qu'avec les divers ordres de gouvernement et des organismes. Certains de ces partenariats prennent la forme de contrats de location, d'autres d'ententes de collaboration futures, et d'autres encore de comités conjoints portant sur des initiatives globales. Voici certaines des plus importantes alliances que nous avons forgées jusqu'à présent.

Office de protection de la nature de Toronto et de la région

Depuis 40 ans, l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA) élabore et offre des programmes de gestion des ressources naturelles renouvelables au sein de ses bassins hydrologiques. Son programme « Living City » établit une vision pour l'année 2100 selon laquelle nos arrières-arrières-petits-enfants vivront dans une région urbaine plus propre, plus écologique et plus saine que celle dans laquelle nous habitons aujourd'hui.

Cette vision s'inscrit dans la stratégie de PDP. Au fur et à mesure que nous progressons dans cette voie, le parc Downsview peut profiter de la synergie qui existe entre ces deux organismes qui oeuvrent au nom des divers ordres de gouvernement. Depuis de nombreuses années, le TRCA a été un partenaire clés des célébrations du Jour de la Terre au parc Downsview. Il constitue un partenaire idéal dans nos efforts pour créer la collectivité durable du parc Downsview. En août 2004, le TRCA a déménagé ses opérations au parc Downsview. Cette proximité alimente notre vision commune et les rapports étroits qui caractérisent la relation entre nos deux organismes.

Le programme « Living City » de la TRCA consiste à établir une vision commune de ce à quoi devrait ressembler la région urbaine et de la façon dont celle-ci devrait fonctionner pour s'épanouir. Le TRCA s'engage à créer des collectivités durables avec PDP. Nous avons hâte de travailler ensemble à la réalisation de cet objectif.

Toronto Aerospace Museum

Le Toronto Aerospace Museum s'engage à élargir son mandat, soit d'être une destination touristique et patrimoniale éducative et passionnante dans le parc Downsview. Créé en 1997, ce musée est ouvert à longueur d'année et fait partie intégrante des activités de PDP. Le musée et PDP ont conclu une entente stratégique afin de s'appuyer mutuellement dans leurs rôles et rapports respectifs.

Le Toronto Aerospace Museum est situé dans un immeuble historique qui a été témoin de plusieurs périodes de notre histoire, allant de l'époque des biplans des années 1920 fabriqués au moyen de câbles et de tissus, à l'aube de l'ère spatiale et au lancement du premier satellite canadien en 1962. Cet immeuble historique du parc Downsview est l'emplacement original choisi en 1929 par la société de Havilland Aviation, un des fabricants d'aéronefs les plus prospères.

C'est dans ce milieu historique unique et authentique que le Toronto Aerospace Museum célèbre les réalisations des Torontois dans le domaine de l'aviation et l'association de longue date de la Région de Grand Toronto avec l'innovation en aéronautique, en fabrication d'aéronefs, la technologie aérospatiale, sans oublier le plaisir de s'envoler. Un des projets les plus ambitieux du musée est la construction d'une réplique grandeur nature du magnifique chasseur d'interception supersonique Avro CF-105 Arrow qui a décollé pour la première fois de l'aéroport de Malton, à Toronto, en 1958. L'an dernier, environ 9 000 personnes ont visité le Toronto Aerospace Museum.

Toronto Wildlife Centre

Conformément à l'engagement de PDP de célébrer la nature, le parc Downsview a forgé un partenariat avec le Toronto Wildlife Centre (TWC) dans le domaine du développement durable écologique. Le TWC sert la collectivité en lui offrant des services de réhabilitation des animaux sauvages. Il offre des traitements médicaux aux animaux sauvages malades, blessés ou orphelins dans le but de les relâcher dans la nature. Le TWC est aussi très actif dans le domaine de l'éducation du public et sensibilise les gens aux questions touchant la faune et les habitats fauniques au moyen d'une ligne d'information, de documents, de présentations et d'activités de relations publiques. Chaque année, le Centre s'occupe d'environ 5 000 animaux sauvages et reçoit plus de 30 000 appels sur la ligne d'information.

Ville de Toronto

Des relations de travail positives avec le maire, les conseillers municipaux et l'équipe de planification sont essentielles au succès du parc Downsview. En tant qu'entité fédérale chargée de créer une collectivité durable par l'aménagement d'un parc national urbain dans la ville de Toronto, PDP a amorcé des discussions sur un protocole opérationnel avec la Ville. PDP et la Ville collaborent de diverses façons. Par exemple, les célébrations annuelles du Jour de la Terre au parc Downsview comprennent le programme des journées environnementales de la Ville de Toronto, lesquelles donnent aux résidents une occasion de se renseigner sur le recyclage, de recevoir des boîtes de recyclage et des contenants pour résidus de jardins, d'obtenir du compost de feuillage gratuit et de se débarrasser de déchets dangereux de manière sécuritaire et responsable.

Le parc Downsview est aussi un participant enthousiaste aux Journées portes ouvertes, cet événement annuel de la ville de Toronto qui offre des visites guidées de certains des joyaux architecturaux et patrimoniaux de la ville. Les contributions de Toronto à l'histoire militaire du Canada sont préservées de manière excellente pour les générations futures au parc Downsview. Récemment, le département du tourisme de Toronto cherche des occasions de forger des alliances avec des promoteurs pour accueillir des événements nationaux et internationaux importants à caractère sportif, culturel et social et d'autres événements majeurs afin de rehausser le profil de Toronto, de stimuler le secteur du tourisme et de laisser un héritage à l'ensemble de la collectivité. Ces efforts ont abouti à l'organisation de sept événements majeurs. De ces événements, les trois plus importants, à savoir la Journée mondiale de la jeunesse et la messe papale en juillet 2002, et le concert Molson Canadian Rocks for Toronto, un concert-bénéfice pour vaincre le SRAS en juillet 2003, ont été organisés au parc Downsview. Le département du tourisme de Toronto désire collaborer de nouveau avec PDP, cette fois pour la candidature à l'exposition universelle de 2015.

PDP et la Ville ont aussi travaillé ensemble à de nombreuses activités liées au parc. Nombre d'employés municipaux ont participé à l'élaboration du plan du parc et ont travaillé avec PDP aux améliorations à la rue Keele. La Ville prépare maintenant une stratégie pour le prolongement de la ligne de métro jusqu'à l'Université York et au-delà, projet qui prévoit un arrêt à l'extrémité du parc Downsview. Même si le projet de prolongement du métro ne se concrétisera pas avant de nombreuses années, il offre d'énormes possibilités de rendre le parc Downsview plus accessible à un plus grand nombre de personnes dans la Région du Grand Toronto. De plus, PDP et la Ville ont reconnu que le transport sera un des principaux domaines de collaboration. Nous préparons ensemble des stratégies d'infrastructure de transports publics de manière à mieux servir le parc Downsview et la collectivité environnante.

Toronto Community Housing Corporation

La Toronto Community Housing Corporation, une société appartenant à la Ville de Toronto, est un des plus importants fournisseurs de logement sociaux en Amérique du Nord. Elle administre des habitations pour environ 164 000 locataires dans divers quartiers de Toronto. Elle a maintenant déménagé une partie de ses opérations au parc Downsview. La mission de la Toronto Community Housing Corporation qui consiste à travailler avec les locataires, la collectivité et d'autres intervenants pour créer des quartiers solides et sains, correspond parfaitement à la vision de PDP en ce qui a trait à la collectivité durable du parc Downsview. PDP prévoit acquérir diverses expertises de la part de son partenaire, notamment en ce qui a trait aux technologies de réseaux thermiques. Pour démontrer son engagement, la Toronto Community Housing Corporation a fait un don de 25 000 \$ pour la création de la Forêt du Canada au parc Downsview dans le cadre de la Forêt 2020, l'initiative de reboisement urbain du ministère des Ressources naturelles. Ce cadeau généreux aide le parc Downsview à poursuivre sur sa lancée pour devenir une réalité.

Downsview Park Arts Alliance

La Ville a exploité diverses possibilités de programmes au parc, dont un contrat de location avec la Downsview Park Arts Alliance. PDP a signé une entente de partenariat créative avec divers groupes artistiques du Nord de Toronto afin de créer la Downsview Park Arts Alliance. Cette alliance regroupe des artistes visuels et des artistes de la scène qui louent de l'espace au parc Downsview pour y tenir des activités comme des répétitions, la construction de décors et l'entreposage. Parmi les groupes

participants mentionnés : A Very Little Opera Company, Alexander Singers, Amicus Productions, East Side Players, North York Intercom Youth Group, North Toronto Players, Toronto Irish Players, Weston Little Theatre et Amadeus Choir.

PDP travaille avec ces groupes pour élaborer des programmes au parc Downsview. On prévoit tenir une série de pièces de théâtre d'été et une journée de cours d'art. PDP a aussi amorcé des discussions pour faire participer ces groupes à la réalisation de peintures murales et d'autres projets d'embellissement dans le parc.

La Downsview Park Arts Alliance est un premier pas vers l'élaboration de la composante culturelle du parc. Ce partenariat incite la participation de la collectivité et encourage l'épanouissement de personnes et de groupes talentueux dans le secteur des arts visuels et des arts de la scène. Il souligne également l'engagement de PDP envers la durabilité culturelle.

Worm Works Industrial Soil Factory

Une nouvelle entreprise écologique, Worm Works Industrial Soil Factory, mène un projet très efficace au parc Downsview. Cette société reçoit des subsides pour accepter des résidus d'entreprises alimentaires. Les déchets sont donnés à des vers qui les transforment en engrais naturel, lequel devient une solution sécuritaire et rentable aux engrais chimiques. Ce produit est vendu à des clients de plus en plus nombreux, dont la Ville de Toronto, qui désirent se procurer des produits écologiques.

Les occasions de collaboration entre PDP et Worm Works sont nombreuses alors que PDP met en œuvre les lignes directrices pour le développement de la collectivité durable et comprennent diverses innovations, comme des systèmes de gestion des eaux usées. Ces relations sont particulièrement bénéfiques pour PDP. Elles rajeunissent le site et rétablissent le sol arable qui s'y trouvait il y a de nombreuses années.

Témoignage favorable au parc Downsview



« Mon amour du parc Downsview trouve son origine dans mes 20 années de service dans l'ancienne Base des forces canadiennes (BFC) Toronto. Je suis fière d'avoir participé à la transition de cette base vers le parc Downsview. Aujourd'hui, alors que nous attendons le transfert des terrains du ministère de la Défense nationale, je suis heureuse de servir Parc Downsview Park Inc. Nous créons un héritage pour les générations futures en aménageant le premier parc national urbain du Canada qui est financièrement autonome. »

Carol Doerr

Gestionnaire des relations avec les locataires
(Parc Downsview Park Inc.)

LES ÉTATS financiers

Parc Downsview Park Inc.

31 mars 2005

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

La présente analyse par la direction doit être lue en parallèle avec les états financiers qui figurent dans le présent rapport annuel.

Aperçu des résultats

Faits saillants

En milliers de dollars

	2005	2004	2003	2002	2001
Revenus - \$	2 159	6 568	12 804	8 882	27 424
Bénéfice net (déficit) - \$	(2 014)	(1 743)	73	(205)	1 168
Actif - \$	20 360	25 490	26 412	24 545	26 335
Nombre d'employés	29	23	12	12	12
Nbre estimé de visiteurs*	380 000	355 000	305 000	280 000	255 000

* Excluant les visiteurs lors de la Journée mondiale de la jeunesse (année 2002) - 800 000 et du concert-bénéfice pour le SRAS (année 2003) - 450 000

Le tableau ci-dessus présente les derniers résultats de Parc Downsview Park Inc., ce magnifique espace public fédéral que de plus en plus de gens découvrent chaque année. L'achalandage quotidien augmente constamment depuis les cinq dernières années grâce aux festivals saisonniers dont la Fête du Canada ainsi qu'aux installations sportives et aux autres programmes du parc. Néanmoins, ce sont les grandes foules enregistrées lors de la Journée mondiale de la jeunesse (2003 - 800 000) et du concert-bénéfice pour le SRAS (2004 - 450 000) qui témoignent de la sensibilisation du public au potentiel du parc comme étant un des meilleurs lieux de célébration dans la région du Grand Toronto pouvant accueillir de larges foules et être le centre d'attraction pour les activités au profit des collectivités.

L'historique des revenus, par ailleurs, démontre l'effet de la non-possession des terrains et de l'impossibilité de réaliser pleinement son mandat, et les conséquences marquées de cette situation sur les opérations financières de la Société. En 2001, les revenus comprenaient le produit de la vente de certains terrains, ce qui a apporté du fonds de roulement pour le parc, en plus des revenus issus des nouvelles activités de location

provenant des édifices déjà en place. Les revenus de l'exercice 2003 comprenaient une subvention reçue pour la participation de PDP aux activités de la Journée mondiale de la jeunesse, tandis que les autres revenus de location continuaient de croître. Par contre, la croissance des revenus pour l'exercice 2004 s'est arrêtée quand il fut demandé à la Société, suite à son changement de statut, de signer une entente afin de devenir gestionnaire des immobilisations pour le compte du ministère de la Défense nationale, qui est toujours propriétaire des terrains, obligeant la Société à limiter la vitesse de réalisation de son mandat. Des efforts avaient été déployés afin de procéder au transfert des terrains suite au changement de statut mais le processus n'a pu être terminé à temps.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, Parc Downsview Park Inc. (PDP) a enregistré un revenu de 2 159 000 \$ (2004 - 6 568 000 \$) et a accusé une perte nette de 2 014 000 \$ (2004 - perte nette de 1 743 000 \$) après impôts. La sortie de fonds a été de 1 832 000 \$

(2004 - sortie de fonds de 5 395 000 \$), comparativement à des revenus budgétés de 2 560 000 \$ et une perte de 2 919 000 \$ pour l'année fiscale 2005.

Comme indiqué précédemment, PDP a conclu un protocole d'entente pour gérer les terrains de Downsview depuis septembre 2003. Conformément à cette entente, tous les loyers et autres recouvrements provenant des locataires sont remis au Trésor et le ministère de la Défense nationale rembourse à la Société les frais d'exploitation liés aux immobilisations. Par contre, l'entente ne couvre que les honoraires de gestion de la Société et les revenus provenant des activités du parc telles que les installations sportives et autres programmes.

Flux de trésorerie

Étant donné le changement de statut, les sorties de fonds de 1 832 000 \$ provenant des activités d'exploitation pour l'exercice 2005 sont substantiellement inférieures aux sorties de 5 395 000 \$ pour l'exercice 2004. Du côté opérationnel, cette situation se veut le reflet de la mise en oeuvre des arrangements avec le MDN ainsi que la réduction accrue d'activités d'investissement.

Les sorties de fonds utilisées pour les activités d'investissement s'élevant à 224 000 \$ pour l'exercice 2005 (2004 - 1 850 000 \$), illustrent les investissements dans les propriétés de location pour le bénéfice immédiat du MDN mais qui viendront alimenter le parc lorsque les terrains seront transférés à la Société. Le MDN paie PDP selon le principe de l'amortissement toute la durée des opérations étant donné que le MDN profite directement des revenus.

Situation financière et liquidité

Au 31 mars 2005, PDP détenait une encaisse et des investissements à court terme de 9 564 000 \$ (2004 - 11 396 000 \$). Il n'y avait aucun emprunt auprès d'une banque ou d'une autre institution financière.

Pour l'exercice financier 2005-2006, PDP compte pouvoir subvenir à la totalité de ses besoins de liquidités d'exploitation et des dépenses en immobilisations prévues en puisant dans ses ressources existantes.

Risques et incertitudes

Les économies à la fois américaines et canadiennes se portent bien et les prévisions montrent qu'il en sera de même pour l'exercice 2006. La Banque du Canada a réduit légèrement ses attentes de croissance pour l'exercice financier 2005-2006 mais prévoit une plus forte croissance pour l'exercice suivant, reflétant l'absorption positive par l'économie de la solide appréciation du dollar canadien.

La plus grande incertitude à laquelle le PDP doit faire face est le transfert des terrains pour qu'il puisse vraiment commencer à mettre en oeuvre son mandat en accord avec ses plans d'affaires et d'entreprise. Ces plans ont été examinés, analysés et soutenus par des consultants externes de chez Deloitte & Touche, s.r.l., qui ont confirmé que

ceux-ci sont raisonnables, pragmatiques, sans exposer le gouvernement du Canada à un risque injustifié. Jusqu'à ce que le transfert des terrains se réalise, les arrangements de gestion immobilière avec le MDN limitent grandement la capacité de la Société à gagner des revenus et, par conséquent, forcent cette dernière à puiser graduellement dans son capital existant pour survivre, mais tout en ne pouvant mettre en oeuvre son mandat. Si les terrains ne sont pas transférés dans un proche avenir, les réserves de disponibilités actuelles seront épuisées dans moins de 36 mois au rythme actuel des dépenses.

Perspectives

En dépit des défis actuels, des progrès ne cessent de s'enregistrer. Le plan d'entreprise a été révisé et amélioré. Une équipe dynamique et enthousiaste a joint les rangs du conseil d'administration et tous sont prêts à mettre de l'avant le mandat, ce qui a permis au conseil de défendre les intérêts du parc en toute confiance auprès du gouvernement. Nous croyons qu'il existe une volonté nouvelle au sein du gouvernement afin de surmonter les obstacles qui ont jusqu'à maintenant freiné le projet et que nous pourrions bientôt aménager le parc Downsview pour les générations futures de Canadiens. ■

Témoignage favorable au parc Downsview



« En tant que contribuable établi dans la région de Downsview depuis plus de 40 ans, je suis satisfait de constater que le gouvernement est prêt à remplir sa promesse et qu'il fournira cet avantage unique tant au plan social qu'économique à la collectivité, un avantage dont pourront jouir de nombreuses générations. »

Tony Di Santo
(Ancaster Ratepayers Association)

LES ÉTATS financiers

Parc Downsview Park Inc.

31 mars 2005

Responsabilité de la direction pour la présentation de l'information financière



Les états financiers de **Parc Downsview Park Inc.** (la « Société ») ont été préparés par la direction de la Société conformément aux principes comptables généralement reconnus, tels que stipulés par l'Institut canadien des comptables agréés.

La direction maintient des systèmes de présentation de l'information financière et de gestion qui comprennent les contrôles appropriés de manière à fournir l'assurance raisonnable que les actifs de la Société sont protégés, à faciliter la production d'informations financières pertinentes, fiables et présentées en temps opportun, et à veiller à ce que les opérations soient effectuées conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements*, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et aux statuts et règlements administratifs de la Société.

S'il y a lieu, la direction se sert de son jugement pour faire les estimations nécessaires afin d'assurer une présentation fidèle et uniforme de ces informations.

Le Conseil d'administration de **Parc Downsview Park Inc.** est composé de 11 administrateurs, dont un membre du personnel de la Société. Le Conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et veille au rendement de la direction en matière de présentation de l'information financière.

Un comité de vérification, nommé par le Conseil d'administration de la Société, a examiné ces états avec la direction et le vérificateur, et a présenté son rapport au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les vérificateur sont responsables de la vérification des états financiers et ont présenté un rapport à cet égard. ■

Tony Genco
Président et premier dirigeant

Tom Lewis, CA
Directeur des finances



Rapport du vérificateur

Au ministre d'État - Infrastructure et Collectivités

J'ai vérifié le bilan de **Parc Downsview Park Inc.** au 31 mars 2005 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie, de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des résultats.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et aux statuts et aux règlements administratifs de la Société.

Comme il est stipulé à l'alinéa 132(2)(b) de la Loi sur la gestion des finances publiques, je désire porter une autre question à l'attention du Parlement. De 2000 à 2004, j'ai fait état de plusieurs préoccupations portant sur la création et la gestion de parc Downsview. L'an dernier, en particulier, j'ai souligné que la capacité de la Société à remplir son mandat dépendait de la résolution des questions fondamentales ayant trait au transfert des terrains de Downsview à la Société et au financement de ces activités. Comme indiqué à la note 10 des états financiers, le 19 mai 2005, le gouvernement a pris des décisions par rapport à ces questions. À mon avis, ces décisions, si mises en oeuvre, devraient résoudre les questions que j'ai portées précédemment à l'attention du Parlement. ■

pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto, CA

Vérificateur général adjoint,
Ottawa, Canada

Le 6 mai 2005 (le 13 juin 2005 pour la note 10)

LES ÉTATS financiers

Parc Downsview Park Inc.

Bilan

[en milliers de dollars]

Au 31 mars



	2005 \$	2004 \$
ACTIF		
Immobilisations (note 3)	8 075	8 671
Autres actifs		
Trésorerie (note 4)	9 564	11 396
Débiteurs du MDN (note 8)	2 240	4 792
Débiteurs et autres	481	631
	12 285	16 819
	20 360	25 490
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 430	5 071
Créditeurs au MDN (note 8)	434	757
	2 864	5 828
Financement public reporté	1 134	1 286
Avoir de l'actionnaire		
Avoir découlant d'un effet à payer au gouvernement du Canada (note 5)	19 000	19 000
Déficit	2 638	624
Capital-actions (note 5)	—	—
	16 362	18 376
	20 360	25 490

Au nom du conseil :
Le président, conseil d'administration

David V. J. Bell, Ph.D.

Le président, Comité de vérification

Reginald Lewis
Administrateur

Voir les notes complémentaires

État des résultats et du déficit

[en milliers de dollars]

Exercice terminé le 31 mars

	2005 \$	2004 \$
REVENUS		
Revenus des installations et programmes sportifs	1 329	1 104
Frais de gestion du MDN (note 8)	600	504
Intérêts	230	490
Loyers - ministère gouvernemental	—	680
Loyers - propriétés louées	—	3 790
	2 159	6 568
CHARGES		
Frais des installations et programmes sportifs	1 768	1 470
Exploitation du parc	281	895
Frais généraux et administratifs	2 337	2 879
Frais d'exploitation de location	1	2 001
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers (note 6)	(361)	697
Amortissement des immobilisations	820	751
Amortissement des dépenses récupérées du MDN (note 8)	(521)	(261)
	4 325	8 432
Perte avant le financement public et les impôts sur les bénéfices	2 166	1 864
Amortissement du financement public reporté	152	151
Perte avant impôts sur les bénéfices	2 014	1 713
Impôts sur les bénéfices (note 7)	—	30
Perte nette	2 014	1 743
Bénéfices non répartis (déficit) au début de l'exercice	(624)	1 119
Déficit à la fin de l'exercice	2 638	624

Voir les notes complémentaires

LES ÉTATS financiers

Parc Downsview Park Inc.

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercice terminé le 31 mars



Activités sportives au complexe Le Hangar

	2005	2004
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	2 014	1 743
Amortissement des immobilisations	(820)	(751)
Amortissement du financement public reporté	152	151
	1 346	1 143
Variation nette de l'actif et du passif d'exploitation hors trésorerie	262	2 402
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	1 608	3 545
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	406	1 850
Produit de l'aliénation des immobilisations	(182)	—
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	224	1 850
Diminution de la trésorerie	1 832	5 395
Trésorerie au début de l'exercice	11 396	16 791
Trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	9 564	11 396

Voir les notes complémentaires

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars à moins d'indication contraire]
31 mars 2005

1. POUVOIR ET ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à un décret, Parc Downsview Park Inc. (la « Société ») a été constituée en société sous le nom de CLC Downsview le 17 juillet 1998 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les activités de la Société ont démarré le 1er avril 1999. Le 24 mars 2000, elle prenait le nom de Parc Downsview Park Inc. Le 3 septembre 2003, un décret rendait applicables à la Société l'ensemble des dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ce qui veut dire que la Société est réputée être une société d'État mère et qu'elle doit faire rapport comme telle. La Société demeure une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée. Le 16 septembre 2003, la Société était proclamée « société mandataire ». Elle n'est plus assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et elle présente annuellement son plan d'entreprise au Conseil du Trésor, processus dans le cadre duquel un sommaire de plan d'entreprise est soumis au Parlement.

Le mandat de la Société consiste à transformer l'ancienne base militaire de la cité de Toronto (Ontario) en un espace vert urbain récréatif qui sera détenu à perpétuité au bénéfice des générations à venir.

Le gouvernement a approuvé en principe le transfert à la Société de terrains totalisant environ 600 acres sur l'ancienne base des Forces canadiennes Toronto. Le gouvernement a l'intention de consacrer environ 300 acres de ces terrains à un parc destiné à des fins culturelles et de loisirs (collectivement « le parc »), le reste des terrains devant être réservé à des activités commerciales pour générer des fonds nécessaires à l'aménagement et à l'exploitation du parc.

Au cours de l'exercice 2003-2004, la Société a conclu un protocole d'entente avec le ministère de la Défense nationale pour gérer les terrains de Downsview jusqu'à ce que la gestion des terrains soit transférée à la Société.

La Société a soumis directement au ministre responsable son plan d'entreprise pour la période de planification de 2004-2005 à 2008-2009 et le gouverneur en conseil n'a approuvé que la portion couvrant la période 2004-2005, ce qui a pour effet de laisser en

suspens les stratégies de financement à long terme et le transfert des terrains. Des discussions sont en cours avec le ministère de la Défense nationale pour que le ministère puisse conserver plus de terrains qu'il n'était prévu au départ. De plus, le protocole d'entente relatif à la gestion des terrains de Downsview limite la capacité de la Société à générer des revenus et la force à utiliser des ressources qui autrement seraient consacrées à l'aménagement du parc.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Présentation

Les états financiers de la Société sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

(b) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada nécessite l'élaboration par la direction d'estimations et d'hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les revenus et les charges de l'exercice. Si les hypothèses fondamentales changent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. L'estimation la plus importante concernant ces états financiers est le montant estimatif des paiements tenant lieu d'impôts fonciers.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, à des taux fondés sur la vie utile restante des actifs comme suit :

Aménagement du parc	25 ans
Amélioration des bâtiments	10 ans
Véhicules du parc	5 ans
Matériel informatique	3 ans

LES ÉTATS financiers

Parc Downsview Park Inc.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars à moins d'indication contraire]

31 mars 2005

Les améliorations locatives et les coûts de location sont capitalisés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail concerné sans tenir compte des conditions de renouvellement.

La matériel acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition a d'abord été comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux au début de la période de location et est amorti sur la durée du contrat.

Les coûts de préaménagement représentent les dépenses liées à de futurs projets de développement. Si ces projets viennent à se réaliser, les coûts seront capitalisés et amortis sur la vie utile de chaque projet. Autrement, ces coûts seront imputés à l'exercice au cours duquel il sera décidé d'abandonner un projet.

(d) Financement public reporté

Le financement public utilisé pour l'acquisition d'immobilisations est inclus dans le financement public reporté dans le bilan et s'amortit sur la même base que les immobilisations connexes.

(e) Impôts sur les bénéfices

Proclamée « société mandataire » le 16 septembre 2003 ainsi qu'il est expliqué à la note 1, Parc Downsview Park Inc. est exempté d'impôt sur les bénéfices.

Auparavant, les impôts sur les bénéfices étaient comptabilisés selon la méthode du report d'impôts variable. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent l'incidence des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en se fondant sur les taux en vigueur et sur les lois qui devraient être en vigueur au moment où les écarts sont censés se résorber.

(f) Constatation des revenus

Revenus des installations et des programmes sportifs : la Société loue des installations pour des activités sportives telles que le soccer et le volleyball de plage. Ces revenus sont comptabilisés lorsque gagnés.

Loyers - ministère gouvernemental : le remboursement des dépenses d'exploitation des édifices et sites occupés par le gouvernement est considéré comme un revenu de location.

Loyers - propriétés : des revenus sont issus de la location de certains édifices. Les revenus de location de propriétés durant l'exercice comprenaient des loyers versés par des locataires en vertu d'ententes de location, des recouvrements d'impôts fonciers et de coûts d'exploitation ainsi que des revenus accessoires.

3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent ce qui suit :

	2005			2004		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable \$
Aménagement du parc	5 242	644	4 598	5 130	482	4 648
Amélioration des bâtiments	4 648	1 668	2 980	4 760	1 300	3 460
Améliorations locatives et coûts de location	619	258	361	441	227	214
Véhicules du parc	70	28	42	70	17	53
Matériel informatique	246	239	7	246	157	89
Matériel informatique sous contrat de location-acquisition	104	46	58	104	27	77
Coûts de préaménagement	29	—	29	130	-	130
	10 958	2 883	8 075	10 881	2 210	8 671

4. TRÉSORERIE

	2005 \$	2004 \$
Encaisse	2 564	1 396
Équivalents de trésorerie	7 000	10 000
	9 564	11 396

Au 31 mars 2005, les équivalents de trésorerie comprenaient les effets escomptés dont les échéances initiales étaient de moins de quatre-vingt-dix jours.

5. AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Avoir découlant d'un effet à payer au gouvernement du Canada : en 2001, conformément à un décret l'autorisant à le faire, la Société a acquis d'un ministre du gouvernement du Canada un bien immobilier en contrepartie d'un effet à payer sans intérêts pour la somme de 19 millions de dollars. Non garanti et subordonné aux dettes futures de la Société, cet effet à payer est remboursable en 2050. Dans ses états financiers, la Société comptabilise ce bien immobilier à sa valeur marchande estimée de 19 millions de dollars et la contrepartie au compte d'avoir découlant d'un effet à payer au gouvernement du Canada. Le bien immobilier en question a été vendu à une entreprise du secteur privé et le produit net de cette vente sera consacré à l'aménagement du parc.

Capital-actions : la Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 31 mars 2005, la Société avait 1 (2004 - 1) action ordinaire d'émission et en circulation.

6. PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔTS FONCIERS

La Société a évalué à 493 \$ le montant du paiement tenant lieu d'impôts fonciers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 (2004 - 2 823 \$). Ce passif est inclus dans les créditeurs et charges à payer. Au cours de l'exercice, la Société a réglé son passif au titre des paiements tenant lieu d'impôts fonciers pour les exercices 2002 et 2003, réduisant les estimations des exercices précédents de 401 \$. Ce montant est constaté comme un revenu. Les dépenses de l'exercice courant pour les paiements tenant lieu d'impôts fonciers s'établissent à 40 \$ (2004 - 697 \$).

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Tout juste avant que la Société soit exemptée d'impôts fédéraux, s'est produite une aliénation présumée de la totalité des actifs de la Société pour un produit égal à leur juste valeur marchande. Cette aliénation présumée n'a occasionné à la Société aucun passif d'impôts. La Société n'était donc redevable que de sa portion de l'impôt des grandes sociétés pour la période terminée le 16 septembre 2003.

LES ÉTATS financiers

Parc Downsview Park Inc.

Notes afférentes aux états financiers [en milliers de dollars à moins d'indication contraire] 31 mars 2005

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement en termes de propriété commune. La Société est partie à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

Un protocole d'entente entre le ministre de la Défense nationale et Parc Downsview Park Inc. a pris effet le 16 septembre 2003, en vertu duquel la Société assure la gestion des actifs immobilisés au nom du ministre de la Défense nationale en contrepartie d'honoraires fixes de 50 \$ par mois. Le protocole d'entente restera en vigueur jusqu'au moment du transfert de l'administration des terrains de Downsview à la Société ou pendant une période additionnelle de six mois suivant la remise d'un avis écrit informant une partie de la volonté de l'autre partie de résilier le contrat, ou d'un commun accord. Des revenus de location de 4 487 \$ ont été remis au Trésor, et le ministère de la Défense nationale a remboursé la Société des frais d'exploitation et d'entretien des propriétés immobilières pour la somme de 6 339 \$, incluant des frais de gestion de 600 \$ (2004 - 504 \$) et des dépenses d'amortissement récupérées de 521 \$ (2004 - 261 \$). Les montants remis et remboursés ne sont pas compris dans l'état des résultats et du déficit.

La Société n'a payé aucune honoraires de gestion (2004 - 35 \$) à une société d'État affiliée.

Les débiteurs au 31 mars 2005 comprennent 2 240 \$ (2004 - 4 792 \$) dus par le ministère de la Défense nationale. Les créanciers au ministère de la Défense nationale de 434 \$ (2004 - 757 \$) comprennent des loyers reçus d'avance et des dépôts.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de la trésorerie, débiteurs et autres créances du MDN, des créanciers et charges à payer, et des loyers payés d'avance et des dépôts équivalait approximativement à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

10. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 19 mai 2005, le gouvernement du Canada a donné son aval au ministre de la Défense nationale et au ministre d'État (Infrastructure et Collectivités) qui est responsable de la Société pour transférer la plupart des terrains de Downsview à la Société d'ici décembre 2005. Le gouvernement a autorisé le ministre responsable de la Société à demander l'accord du Parlement pour que la Société obtienne du Trésor le total des crédits pour la valeur des terrains transférés. Le gouvernement a également donné instruction à la Société d'utiliser ces fonds pour payer Sa Majesté en échange des terrains transférés. Il est ainsi prévu que les terrains serviront à générer des revenus qui financeront la création d'un parc urbain à vocation récréative.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour l'exercice faisant l'objet du présent rapport. se sont élevés à 0 \$ (2004 - 30 \$).

Témoignage favorable au parc Downsview



« Pendant bon nombre d'années, j'ai élevé ma famille dans la région de Downsview, où nous avons participé à beaucoup d'événements et d'activités avec les enfants. L'aménagement du parc Downsview en tant que vitrine nationale dont l'existence sera durable est un cadeau précieux pour tous les enfants du pays. Il s'agit là d'une vieille promesse qui finalement se concrétise. »

Stewart Richardson

(membre du comité Allen Road
Sheppard Ave)



Festival d'hiver : Sculpture sur glace



Établissement de relations de travail avec la ville de Toronto : (de gauche à droite) Les membres du conseil d'administration John Bailey, Toni Varone, M. David Bell, président du conseil de PDP, le maire David Miller, l'assistant du maire Sean Goetz-Gadon et le président et premier dirigeant de PDP Tony Genco examinant les plans de construction du premier parc urbain national du Canada, au cours d'une récente visite du site.

En tant que société d'État, Parc Downsview Park Inc. (PDP) a un mandat d'intérêt public qui est exécuté dans un contexte commercial. PDP a reçu pour directive de « créer un espace vert urbain récréatif sans égal dont les générations futures pourront profiter », selon le principe d'auto-financement.

En tant que société « réputée » mère, (par décret, le 3 septembre 2003), PDP est assujéti au cadre redditionnel défini dans la Partie X de la *Loi fédérale sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre rend PDP responsable devant le Parlement, mais lui donne également le pouvoir nécessaire pour guider l'aménagement du parc Downsview à long terme, la souplesse pour répondre aux changements du marché et le pouvoir de faire partie de partenariats productifs avec d'autres intervenants qui partagent la vision et les valeurs du parc Downsview dans le contexte de ses plans d'entreprise approuvés. En tant que tel, PDP s'efforce d'équilibrer son autonomie et sa responsabilisation envers le gouvernement du Canada et le Parlement.

Intendance de la société

Les Canadiens s'attendent à ce que les institutions publiques se gèrent de telle façon à incarner les normes d'efficacité, d'efficience et de responsabilisation les plus élevées qui soient. PDP s'engage à remplir son mandat de façon à refléter les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise.

PDP est redevable devant le Parlement, par l'entremise du ministre responsable, de la conduite de ses affaires. Le ministre responsable de PDP est actuellement le ministre d'État (Infrastructure et Collectivités). Le Conseil d'administration, par l'entremise du président, est redevable devant le ministre. Chaque année, le Conseil du Trésor approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisation de PDP, examine le plan d'entreprise et le recommande au gouverneur en conseil à des fins d'approbation. Chaque année, le ministre dépose un sommaire du Plan d'entreprise de PDP et son rapport annuel devant le Parlement.

Le Conseil d'administration de PDP comprend 11 administrateurs qui sont nommés par décret par le ministre responsable, et deux dirigeants-administrateurs (le président et le premier dirigeant) qui sont nommés par le gouverneur en conseil.

PDP a soigneusement étudié le rapport « *Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens* », qui résume l'examen par le gouvernement de la gouvernance des sociétés

d'État, après sa diffusion en février 2005, pour s'assurer que les pratiques de PDP étaient conformes aux recommandations du rapport. Ces travaux ont conduit à des révisions de la charte du Comité des affaires générales et du Comité de vérification du Conseil d'administration. Cela a aussi permis à la société de cerner les secteurs pour lesquels des protocoles et des procédures seront établies dans les années à venir.

Responsabilités du Conseil

Le Conseil d'administration a pour responsabilité principale de veiller à ce que la société génère et gère les ressources nécessaires pour respecter le mandat que lui a attribué le gouvernement. Le Conseil d'administration offre une orientation stratégique à la direction et l'investit de pouvoirs, et supervise les activités de la société.

Objectifs de la politique d'intérêt public

Le cabinet a approuvé le mandat et le cadre opérationnel de PDP en 1998. L'objectif de la politique d'intérêt public de la société est de créer un espace vert urbain récréatif sans égal qui sera conservé à perpétuité pour le bénéfice des Canadiens. PDP s'efforce d'atteindre cet objectif en mettant en place des installations et des programmes qui attireront les Canadiens au parc Downsview de façon permanente et continue. Le Conseil veille à ce que toutes les mesures prises par PDP rehausse de façon responsable cet objectif primaire.

Responsabilité de gouvernance d'entreprise

Le Conseil de PDP prend sa responsabilité de gouvernance de la société très au sérieux. Les mesures que prend le Conseil tendent toutes à permettre à la société de réaliser son mandat. Le président dirige un examen des pratiques de gouvernance et du rendement de PDP. On travaille à l'élaboration d'une politique de gouvernance pour le Conseil, une charte du Conseil et des plans pour l'évaluation du Conseil.

Orientation stratégique

La fonction principale du Conseil est d'établir l'orientation stratégique de PDP. Le Conseil remplit cette responsabilité en grande partie par le rôle qui lui revient dans l'établissement du Plan d'entreprise de PDP. Le Plan d'entreprise est la pièce centrale du cadre redditionnel adopté par le Parlement pour les sociétés d'État. Il sert à guider le Conseil, les administrateurs, la direction et le personnel et à garantir que tout le monde à PDP connaisse les objectifs, les priorités et

l'orientation stratégique de la société. Un sommaire du Plan d'entreprise est préparé pour communiquer cette information au Parlement, au public et aux intervenants clés de façon cohérente et transparente.

En 2004-2005, PDP a réalisé une nouvelle évaluation détaillée de son plan de mise en œuvre et a élaboré le Plan de développement de la collectivité durable du parc Downsview, un plan d'entreprise sur 25 ans qui comprend tous les programmes de PDP, ses activités d'entreprise, les nouvelles possibilités de développement et le réaménagement des installations existantes. Le Plan d'entreprise de 2004-2005 reflétait une stratégie claire pour créer la collectivité durable du parc Downsview afin de réaliser le mandat de PDP. Toutefois, parce que les terres de Downsview n'ont pas encore été transférées à l'administration de PDP par le ministère de la Défense nationale, PDP n'a pas les outils nécessaires à la mise en œuvre de son plan. En avril 2005, le Plan d'entreprise de 2004-2005 à 2008-2009 n'a été approuvé que pour une année, sur la base du maintien du statu quo. Il en a découlé que PDP ne peut pas entreprendre l'aménagement du parc Downsview avant que le gouvernement finalise le transfert des terres et approuve la stratégie d'emprunt mentionnée dans le Plan d'entreprise.

Gestion du risque

Les comités du budget et de la vérification voient à ce que les risques principaux des activités de PDP ont été cernés, et qu'ils sont gérés correctement. Pour l'exercice 2004-2005, le Conseil a approuvé un nouveau cadre de contrôle interne conçu pour garantir l'intendance et la protection des immobilisations de PDP en tous temps. Ce nouveau cadre évoluera pour répondre aux besoins en perpétuelle évolution de PDP au fur et à mesure que la société se développe grâce à un processus structuré d'examen et de révision annuel suivi d'un processus de présentation de rapports officiels au comité du budget.

Pour établir le Plan de développement de la collectivité durable du parc Downsview, il a fallu faire une évaluation des risques à long et à court terme inhérents aux divers marchés commerciaux correspondants aux activités de PDP actuelles et futures. Il a aussi fallu établir une stratégie intégrée d'atténuation des impacts afin que la société puisse être en bonne santé et viable à long terme, tout en veillant à ce que le mandat soit réalisé. La société à responsabilité limitée Deloitte & Touche a soutenu cette stratégie, affirmant qu'elle était « raisonnable, faisable et pragmatique et qu'elle ne faisait pas subir des risques indus au gouvernement du Canada ».

Planification de la succession

En 2004-2005, PDP a créé un profil de compétences pour son Conseil d'administration. Les administrateurs de PDP doivent manifester un niveau exceptionnel d'intégrité, d'éthique et d'engagement envers le public. Chaque administrateur doit pouvoir penser stratégiquement et de façon critique, apprécier divers points de vue, être prêt à écouter les autres, être capable de travailler efficacement en équipe et participer à la direction de la société. Chaque administrateur devrait être une personne forte et indépendante capable d'apporter, en tant que membre, sa contribution au Conseil et aux comités. Les opérations de PDP touchent à de nombreux secteurs d'activité, de sorte qu'aucun directeur ne peut posséder toutes les compétences et qualités nécessaires pour assumer rigoureusement et efficacement le travail du Conseil. Le Conseil a établi que les critères suivants étaient souhaitables chez un administrateur : littératie financière, acuité juridique, expérience de l'aménagement des immeubles ou des terrains, expérience de l'aménagement de parcs, expérience et connaissance des relations gouverne-

mentales, expériences de la liaison communautaire et/ou des relations publiques, connaissance et compréhension des questions de durabilité, expérience des industries culturelles et expérience de la gestion d'entreprise.

La publication du rapport « *Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens* » a conduit à l'examen du mandat (charte) du Comité des affaires générales dans le but de cerner les changements nécessaires pour répondre aux attentes concernant les nominations au Conseil.

Deux postes sont vacants au Conseil d'administration de PDP. Se servant comme guide du profil de compétences qu'il a établi, le Conseil cherche de nouveaux directeurs pour pourvoir ces postes, tout en se basant sur le processus de nomination en évolution du gouvernement.

Communications avec les actionnaires

Le rapport annuel sert de véhicule principal à PDP pour communiquer avec son actionnaire, le gouvernement du Canada. Le rapport annuel offre une rétrospective des réalisations et défis de l'année précédente et devrait être examiné conjointement avec le sommaire du Plan d'entreprise, qui présente le plan quinquennal de la société. Le sommaire du plan d'entreprise est soumis au ministre qui le déposera au Parlement dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du Plan.

Au cours de l'année, le président du Conseil et le vice-président directeur (maintenant président et premier dirigeant) ont eu à plusieurs reprises l'occasion de discuter des plans et des défis de PDP avec le ministre responsable, de faire faire des visites et de présenter de l'information à des représentants de divers ministères gouvernementaux, dont Infrastructure Canada, le Bureau du Conseil privé, le ministère de la Défense nationale et le Bureau de la vérificatrice générale, ainsi que de discuter des plans pour le parc Downsview avec les députés fédéraux des secteurs avoisinants du parc. Il s'agissait d'occasions précieuses d'expliquer nos plans d'aménagement du parc Downsview et de faire savoir que PDP était prête à réaliser son mandat.

Travailler avec la direction

Le Conseil juge très important d'encourager une relation de travail efficace avec la direction ainsi qu'une solide structure redditionnelle. À chacune des réunions bimensuelles du Conseil, la direction de PDP lui communique, au moyen de rapports écrits, l'information dont celui-ci a besoin pour fournir une orientation stratégique à la société.

Poste de président et premier dirigeant

Le poste de premier dirigeant a été vacant pendant tout l'exercice financier. Le Conseil a effectué une recherche à l'échelle du pays, avec l'aide d'une firme de recrutement de cadres, afin de sélectionner le meilleur candidat qui soit. Le Conseil a soumis au ministre responsable le nom de trois candidats présentés par ordre de classement en octobre 2004. Au début de 2005, le ministre a réalisé une entrevue avec les deux candidats disponibles. Le 7 avril 2005, le ministre a annoncé que le gouvernement du Canada proposait de nommer Tony Genco président et premier dirigeant de Parc Downsview Park Inc. M. Genco a été nommé président et premier dirigeant de Parc Downsview Park Inc. le 19 mai 2005.

Indépendance du conseil

Le Conseil de PDP comprend les administrateurs nommés par le ministre, et le président et le premier dirigeant, qui est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du premier ministre. Aucun fonctionnaire n'est nommé au conseil en raison de son poste. Le premier dirigeant est le seul membre de la direction qui soit également administrateur. L'équipe de la haute direction (président et premier dirigeant; vice-président, Aménagement du parc; vice-président, Développement commercial; directeur des finances; et secrétaire générale) assiste à toutes les réunions du Conseil. Le Conseil apprécie une communication ouverte et franche avec la direction, mais tient également des séances à huis clos, sans la présence de représentants de la direction, comme il le juge approprié.

Gouvernance du Conseil

Le Conseil se réunit en principe au moins cinq fois par an, et tient une séance annuelle de réflexion de deux jours pour discuter de la stratégie d'entreprise et entreprendre son perfectionnement professionnel. Le Conseil se réunit également sur convocation du président, s'il y a lieu, pour se pencher sur de nouveaux enjeux. Le Conseil reçoit un rapport de ses comités à chaque réunion.

Structure des comités

Le Conseil a cinq comités : Vérification, Budget, Aménagement du parc, Développement commercial et Affaires générales. Chaque comité travaille conformément à un mandat écrit. Les mandats des comités sont revus chaque année pour s'assurer qu'ils continuent de servir au mieux les besoins de la société. Le Conseil doit approuver toutes les modifications au mandat des comités. Les administrateurs reçoivent une copie du procès-verbal de toutes les réunions des comités.

Comité de la vérification

Le rôle du comité de la vérification est de surveiller le processus de présentation de rapports financiers et l'acceptabilité et la qualité des principes comptables de la société; les livres, les dossiers, les systèmes d'information et de contrôle de la gestion et des finances et les pratiques de gestion de la société; l'éthique des activités de la société; le cadre de vérification; et d'en rendre compte à l'ensemble du Conseil d'administration. Ce comité compte parmi ses membres la vérificatrice générale du Canada en tant que vérificatrice externe de la société, et des vérificateurs de PricewaterhouseCoopers en tant que vérificateurs internes de la société. Le mandat complet du Comité de la vérification est affiché dans le site Web du PDP (à www.pdp.ca).

À la suite de la diffusion du rapport « Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens », le mandat du comité de vérification a été réexaminé pour déterminer les changements nécessaires afin d'assurer la conformité avec les nouvelles orientations.

Membres : Reginald W. Lewis (président), John S. Bailey, David V. J. Bell, John McCool et Thomas H. B. Symons

Comité du budget

Le comité du budget est chargé d'examiner le budget annuel et le plan d'entreprise de la société afin de s'assurer que l'information est exacte et complète et présente avec justesse la position financière de la société et les risques auxquels elle fait face. Le comité examine également en détail, les états financiers de la société avant chaque réunion du conseil, examine et surveille les prévisions de fin d'année, lorsque cela est nécessaire, et traite des autres questions que lui confie le conseil.

Membres : Reginald Lewis (président), John S. Bailey, David V. J. Bell, John McCool et Thomas H. B. Symons

Comité - Aménagement du parc

Le Comité - Aménagement du parc s'occupe des questions liées au fonctionnement actuel du parc ainsi que de la conception et de l'élaboration du concept de la Cité des arbres. Ce comité s'assure également que le secteur défini comme étant le parc Downsview se conforme aux buts et aux objectifs de la société et que le concept du parc élaboré par Tree City Inc. s'étend au reste de la propriété.

Membres : Thomas H. B. Symons (président), John S. Bailey, Douglas Birkenshaw, Rina Camarra et Jeffrey G. Kerbel

Comité - Développement commercial

Le Comité - Développement commercial voit à ce que les utilisations des terrains à des fins commerciales soient conformes à la vision de la société; examine et recommande des stratégies commerciales majeures touchant la société; examine le plan d'entreprise, dans la mesure où il se rapporte aux questions de développement commercial; et communique périodiquement avec les autres comités au sujet de questions d'intérêt commun.

Membres : Toni Varone (président), Douglas Birkenshaw, Elizabeth Dowdeswell, Jeffrey G. Kerbel et John McCool

Comité - Affaires générales

Le Comité - Affaires générales offre au Conseil des recommandations sur les questions de gouvernance touchant la société et surveille les questions de ressources humaines pour le compte de la société ainsi que ses stratégies de communications.

Le Comité - Affaires générales est responsable des nominations au Conseil d'administration. À cette fin, le comité procède tous les ans à un examen du profil du Conseil et analyse les écarts en matière d'expérience et de compétences qui se manifesteront lorsque le mandat des administrateurs prend fin. Cette information sert à préparer les critères de sélection et à communiquer avec le gouvernement, en conformité avec le processus établi pour les nominations aux conseils d'administration de sociétés d'État.

Le mandat de deux administrateurs a pris fin en novembre 2004. Le Conseil a appliqué l'analyse des écarts, a examiné son profil et a évalué les contributions de ces deux administrateurs. Ces derniers ont continué à siéger à leur gré au Conseil au moment de la rédaction du présent rapport.

Membres : David V. J. Bell (président), Rina Camarra, Elizabeth Dowdeswell, Reginald W. Lewis et Toni Varone

Orientation, perfectionnement professionnel et auto-évaluation

Le président du Conseil a fixé comme une priorité de son mandat actuel de mettre en place un processus pour l'orientation, le perfectionnement professionnel et l'évaluation.

Lorsqu'un nouvel administrateur est nommé au Conseil de PDP, le président et la direction présentent un examen détaillé du mandat, de l'histoire et des activités de la société. Chaque administrateur reçoit un guide de l'administrateur, qui contient une copie de tous les documents importants actuels qui alimentent le Conseil en information pendant ses délibérations.

Le perfectionnement professionnel des membres du Conseil s'est fait dans deux séances spécialisées distinctes cette année. Lors de la séance annuelle de réflexion, le Conseil a entamé une importante analyse des rôles du Conseil d'administration avec l'aide d'un spécialiste en gouvernance de la société Renaud Foster. En novembre, les administrateurs ont suivi une séance d'une journée sur la littérature financière, qui a été également présentée par Renaud Foster. La séance était également ouverte à la direction et des employés choisis de PDP. En mars, trois des administrateurs de PDP et le vice-président exécutif (actuellement président et premier dirigeant) ont suivi un atelier d'une journée sur l'éthique, au cours duquel, Bernard Shapiro, commissaire à l'éthique du Canada, a présenté un exposé.

Une célébration du Canada



Rémunération des administrateurs

Les administrateurs reçoivent des honoraires annuels et une allocation quotidienne. Les montants sont fixés par le gouverneur en conseil en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, sur recommandation du ministre d'État (Infrastructure et Collectivités). Les présidents des comités reçoivent des honoraires annuels supplémentaires pour ces responsabilités. Les administrateurs reçoivent également le remboursement de toutes leurs dépenses raisonnables qu'ils ont réglées de leur poche, y compris les déplacements, l'hébergement et les repas pendant qu'ils exécutent leurs fonctions. Ces dépenses varient d'un membre à l'autre, selon les responsabilités du comité et la distance parcourue pour participer aux réunions des comités.

Rémunération et présence : Du 1er avril 2004 au 31 mars 2005

Director	Honoraires ¹ (A)	Alloc. quot. ² (B)	Rémunération totale (A+B)	Participation à des réunions				
				Conseil (12 réunions)	Comité - Vérif./budget (7 réunions)	Comité - Affaires gén. (4 réunions)	Comité - Aménag. du parc (7 réunions)	Comité - Développ. commercial (2 réunions)
David V. J. Bell ³	7 500	26 700	34 200	12	7	4	7	2
John S. Bailey ⁴	3 727	6 900	10 627	11	7	s.o.	6	s.o.
Douglas Birkenshaw	3 800	3 900	7 700	8	s.o.	s.o.	2	1
Rina Camarra	3 800	12 600	16 400	12	s.o.	4	7	s.o.
Elizabeth Dowdeswell	3 800	4 500	8 300	9	s.o.	4	s.o.	2
Jeffrey G. Kerbel	3 800	3 000	6 800	6	s.o.	s.o.	3	1
Reginald W. Lewis ⁵	4 800	8 700	13 500	12	7	4	s.o.	s.o.
John McCool	3 800	6 600	10 400	11	7	s.o.	5	2
Thomas H. B. Symons ⁵	4 800	8 400	13 200	11	6	s.o.	7	s.o.
Toni Varone ^{4,5}	4 378	5 700	10 078	11	s.o.	3	s.o.	2
Total	44 205	87 000	131 205					

¹ Les administrateurs reçoivent des honoraires de 3 800 \$ aux termes du décret 2004-62

² Les administrateurs reçoivent une allocation quotidienne de 300 \$ aux termes du décret 2004-62

³ Le président du Conseil reçoit des honoraires de 7 500 \$ aux termes du décret 2004-61

⁴ M. Bailey et M. Varone prennent tous les deux un congé sans solde pour une partie de l'année

⁵ Les présidents des comités reçoivent des honoraires supplémentaires de 1 000 \$ aux termes du décret 2004-62

Le président du Conseil est membre d'office de tous les comités. Chaque administrateur siège à deux des quatre comités du Conseil. Les administrateurs peuvent assister aux réunions de tous les comités. Les administrateurs occupent leur charge pendant l'exercice entier.

Administrateurs

David V. J. Bell, Ph.D., président du Conseil, est professeur émérite et ancien doyen du département des études environnementales de l'Université York. Il s'intéresse à la durabilité en tant que politique, soit sa transformation en pratiques, en politiques, en institutions et en culture nécessaires pour rendre la durabilité possible au vingt-et-unième siècle.

Conseiller auprès du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et des administrations locales au Canada et auprès du gouvernement de la Jamaïque, M. Bell est éditeur sur les questions du développement durable pour l'Encyclopedia of the Life Support Systems et membre fondateur essentiel du corps professoral de la Sustainable Enterprise Academy. Il est aussi directeur et coprésident de Learning for a Sustainable Future (LSF) et membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

M. Bell a été nommé pour la première fois au Conseil en 1999 et en est devenu le président en 2002. Il remplit actuellement un mandat de trois ans qui a commencé en novembre 2003.

Douglas Birkenshaw est partenaire principal de la société Bregman & Hamann Architects de Toronto et il a travaillé pour un certain nombre de sociétés d'architecture au Canada et à l'étranger. Les projets auxquels Mr Birkenshaw a participé comprennent les suivants : le projet Renaissance au Musée royal de l'Ontario à Toronto, Institute for Computing, Information and Cognitive Systems de l'Université de la Colombie-Britannique, Integrated Learning Centre de l'Université Queen et agrandissement du Palais des congrès du Toronto métropolitain. Il a donné des conférences dans un grand nombre d'universités et rédigé beaucoup de documents de recherche. Il détient un baccalauréat en architecture et un autre en études environnementales de l'Université de Waterloo.

M. Birkenshaw a été nommé pour la première fois au Conseil en 2002. Il remplit actuellement un mandat de trois ans qui a commencé en novembre 2003.

Rina Camarra est en ce moment membre de la direction du restaurant Mastro et elle dirige un service de consultation sur la restauration dans les domaines du marketing, de la promotion et des activités. Mme Camarra fait partie depuis longtemps de la Chambre de commerce d'Italie et elle est membre actif de la Business Improvement Association qui s'occupe de la revitalisation des secteurs commerciaux de l'avenue Wilson. Elle était membre du groupe consultatif communautaire sur la planification et le développement des terres de Downsview et elle apporte son aide à des organismes caritatifs locaux.

Mme Camarra a été nommée pour la première fois au Conseil en 1999. Elle a été nommée pour un mandat d'un an en novembre 2003.

Elizabeth Dowdeswell est une fonctionnaire à la carrière diversifiée : elle a œuvré aux niveaux provincial, fédéral et international tout en allant au-delà des limites imposées par les disciplines classiques. Elle est en ce moment présidente de la Société de gestion des déchets nucléaires et elle fait partie d'un certain nombre de conseils et de comités consultatifs. Elle est aussi professeure invitée au programme Global Health, Genomics and Ethics de l'Université de Toronto. Mme Dowdeswell a été secrétaire générale adjointe des Nations Unies, directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, sous-ministre adjointe à

Environnement Canada et sous ministre à la Culture et à la Jeunesse en Saskatchewan. Elle détient une maîtrise en sciences du comportement de l'Université d'État de l'Utah et de nombreux doctorats honorifiques.

Mme Dowdeswell a été nommée pour la première fois au Conseil en 2002. Elle remplit en ce moment un mandat de trois ans qui a commencé en novembre 2003.

Reginald W. Lewis a été président de la société Defence Construction Canada Limited et avant cela président de la société Toronto Economic Development Corporation (TEDCO) et membre du conseil de la société CN Tower Limited. Il a servi pendant longtemps et avec distinction dans l'Armée britannique puis dans la Réserve active du Canada; sa carrière militaire a atteint son sommet lorsqu'il a été nommé chef des Réserves avec le grade de major-général en 1985 puis colonel honoraire du Royal Regiment of Canada en 1991. M. Lewis est comptable général agréé et membre de l'Ordre du Canada (1986); il joue un rôle actif dans un grand nombre de clubs et d'associations communautaires et militaires dont le Royal Canadian Military Institute.

M. Lewis a été nommé pour la première fois au Conseil en 1999. Il remplit actuellement un mandat de deux ans qui a commencé en novembre 2003.

John McCool est ancien président et administrateur général de Rostland Corporation, société privée de promotion immobilière, et ancien président de Société immobilière Banque de Montréal Inc. Maintenant à la retraite, il travaille comme bénévole pour des organismes caritatifs et il fournit des services à titre gracieux à des propriétaires et à diverses associations communautaires sur des questions de zonage. M. McCool détient un diplôme du programme de gestion avancée de la Graduate School of Business Administration de l'Université Harvard.

M. McCool a été nommé pour la première fois au Conseil en 2002. Il remplit actuellement un mandat de deux ans qui a commencé en novembre 2003.

John S. Bailey a été nommé président du conseil et administrateur général de la société Famous Players en 2000, poste qu'il a occupé jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en mars 2003. Il a aussi été président de cette société à partir de 1997, chef des opérations à partir de décembre 1995 et vice président directeur à partir de 1992. Avant d'entrer au service de Famous Players, il était premier vice-président à la planification financière à la société Paramount Picture. M. Bailey a mis son expertise au service de l'Office national du film, du Centre canadien du film et du Festival international du film de Toronto. Il est enfin administrateur du Movie Distribution Income Fund et du Cineplex Galaxy Income Fund.

M. Bailey a été nommé pour la première fois au Conseil en 2003. Il remplit actuellement un mandat de trois ans.

La haute direction

Tony Genco, président et premier dirigeant, est au service de PDP depuis plus de cinq ans, mais ses liens avec la région remontent à plus loin puisqu'il a grandi à Downsview et que ses parents y habitent toujours. Il a dirigé PDP en qualité de vice-président directeur pendant environ trois ans, période extrêmement mouvementée au cours de laquelle la gouvernance a changé, la société a été réorganisée et deux importants événements internationaux ont été tenus. M. Genco possède une vaste expérience et une grande connaissance de tous les aspects des affaires publiques, des communications, des relations gouvernementales et de la gestion. Il s'occupe activement de nombreuses activités caritatives et communautaires et il siège en ce moment au conseil d'administration de la Woodbridge Agricultural Society, de la Community Home Assistance for Seniors (CHATS), du Columbus Centre, de Heritage Vaughan et il est membre du Réseau canadien d'indicateurs de durabilité. M. Genco a été nommé président et premier dirigeant de Parc Downsview Park Inc. le 19 mai 2005.

Jeffrey G. Kerbel est président et administrateur général de la société Brampton Brick Limited. M. Kerbel détient un diplôme en médecine vétérinaire de l'Université de Guelph et il a aussi fréquenté l'université Cornell. Il a été président du conseil d'administration de la société Brampton Brick Limited et administrateur de Richvale York. Il a été déclaré homme d'affaires de l'année de Brampton en 1992.

M. Kerbel a été nommé au Conseil en 2003. Il remplit actuellement un mandat de deux ans.

Thomas H.B. Symons est président fondateur et professeur émérite titulaire de la chaire Vanier à l'Université de Trent; il a été président de la Commission sur les études canadiennes qui a produit le rapport intitulé *Se connaître*, document clé concernant l'état de l'enseignement et de la recherche sur le Canada dans bien des domaines. Il est l'auteur d'un grand nombre de rapports et d'articles sur l'éducation, les affaires publiques, la protection du patrimoine, les droits de la personne, la culture et les relations internationales. Il a été président de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, de la Commission des droits de la personne de l'Ontario, du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, de la Commission canadienne des affaires polaires, du Canadian Education Standards Institute, de la Commission sur l'éducation en français en Ontario, de la Birthplace of Confederation Commission formée par le premier ministre de l'Île du Prince Édouard. Au niveau international, il a été président du conseil de l'Association of Commonwealth Universities, du United World Congress, du Conseil national sur la statistique et de l'Association for Commonwealth Studies. Le professeur Symons est compagnon de l'Ordre du Canada, membre de l'Ordre de l'Ontario et fellow de la Société royale du Canada.

Le professeur Symons a été nommé pour la première fois au Conseil en 2002. Il a été nommé pour un mandat d'un an en novembre 2003.

Toni Varone est président du Varone Group Inc., groupe de sociétés qui exercent leurs activités dans les domaines de l'hébergement, de la construction domiciliaire et de la propriété. Il est ancien président du conseil de Villa Charities Inc., du Columbus Centre et de l'hôpital général Northwestern.

M. Varone a été nommé pour la première fois au Conseil en 1999. Il remplit actuellement un mandat de trois ans qui a commencé en novembre 2003.

David Anselmi, OALA, FCSLA, vice-président - Aménagement du parc, apporte à Parc Downsview Park une expérience unique en son genre et des plus variées dans des domaines comme l'aménagement paysager et urbain, la construction, la gestion de projets, l'exploitation d'entreprise, l'administration et le développement commercial. M. Anselmi a été vice-président aux opérations d'une société de nouveaux médias internationalement reconnue. Auparavant il a été associé d'une société d'architecture paysagère et d'aménagement urbain primée. M. Anselmi est membre de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) et il est aussi membre et ancien président de la Ontario Association of Landscape Architects.

Tom Lewis, CA, directeur des des finances, est un cadre d'expérience spécialisé dans le financement et l'administration des organismes à but non lucratif. Avant d'entrer au service de Parc Downsview Park Inc. en 2003, M. Lewis était administrateur des services financiers et du développement commercial aux Jardins botaniques royaux. M. Lewis est auteur et chargé de cours au programme de certificat en gestion dans le secteur bénévole et à but non lucratif de l'Université Ryerson et au programme d'alternance travail-étude en gestion artistique de l'Université de Toronto (campus de Scarborough). Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique de la Richard Ivey School of Business et il est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Avant d'entrer au service de Parc Downsview Park en 2003 à titre de **secrétaire générale**, **Melinda R. Moore** travaillait pour un organisme à but non lucratif national constitué en vertu d'une loi fédérale, où elle avait manifesté un ferme engagement à l'égard de l'intégrité des processus et de la transparence des prises de décision et où elle a démontré une profonde compréhension des principes de la gouvernance d'entreprise. Mme Moore est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études urbaines de l'Université York et elle est membre de l'Institute of Chartered Secretaries and Administrators du Canada.■

**Le conseil
d'administration**



De gauche à droite,
à partir du haut :

- David V. J. Bell, Ph. D.**
(président du Conseil)
- Douglas Birkenshaw**
- Rina Camarra**
- Elizabeth Dowdeswell**
- Reginald W. Lewis**
- John McCool**
- John S. Bailey**
- Jeffrey G. Kerbel**
- Thomas H. B. Symons**
- Toni Varone**

La haute direction



Dans le sens des aiguilles,
de haut en bas :

Tony Genco

Président et premier dirigeant

David Anselmi

Vice-président, Aménagement du parc

Tom Lewis

Directeur des finances

Melinda R. Moore

Secrétaire générale





Parc Downsview Park Organigramme de Parc Downsview

